

# ACTES

Séminaire national

QUELS PARTENARIATS  
entre les PNRs et  
les DRACs ?

7 et 8 novembre 2013 à Narbonne



En parallèle au travail engagé depuis deux ans au sein de la fédération des parcs, le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée a saisi l'opportunité de la proposition du nouveau directeur de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Languedoc-Roussillon pour organiser un séminaire national à Narbonne. En effet, les sujets de collaboration entre les PNRs et les DRACs sont potentiellement nombreux. Nos échanges et discussions concernent un champ, vaste et varié, allant du patrimoine au spectacle vivant, de l'animation culturelle à la médiation, de la transmission des connaissances à la recherche, de l'inventaire à la création... Comment aborder la diversité culturelle des actions des parcs sans rien omettre ? C'est une mission sans doute impossible... Nous souhaitons néanmoins donner la parole au maximum de personnes. La première demi-journée, consacrée aux expériences menées dans les parcs, dresse un État des lieux (non exhaustif). La seconde demi-journée est réservée à la discussion et à la prospective. Pour des raisons pratiques, nous avons dû faire un choix qui ne reflète pas nos convictions : aborder les domaines culturels de manière séparée (patrimoine ethnologique dit immatériel, patrimoine bâti, arts vivants...).

Mais il faut lever toute ambiguïté. Nos convictions (celles du Réseau culture de la fédération en particulier) sont tout autres. **Dans notre travail quotidien, nous ne séparons pas le "patrimoine" de "l'action culturelle" ni de la "création", c'est même l'une des singularités des parcs** : aborder tous les domaines culturels en tissant des liens entre eux, souvent avec des thématiques transversales. Cependant, nous n'oublions pas que si le désir de transversalité est l'une des marques de fabrique des PNRs, les services et les lignes budgétaires des DRACs ne sont pas transversaux, comme on le sait... Et nous savons que nous dépendons des subventions dans la réalisation de nos actions... Il faut bien dire que ce choix est également une réponse à notre souci d'efficacité et nous aide dans l'organisation des prises de parole, étant donné la brièveté de ce séminaire.

# ACTES

Séminaire national

## **QUELS PARTENARIATS entre les PNRs et les DRACs ?**

7 et 8 novembre 2013 **à Narbonne**



Coucher de soleil et lever de lune sur le plateau des Courbines

7 et 8 novembre 2013 à Narbonne

# Mot d'accueil

de **Richard Sevcik**,  
président du parc  
naturel régional (PNR)  
de la Narbonnaise en  
Méditerranée

Bonjour à toutes et à tous, Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles, Mesdames les vice-présidentes à la Culture du Parc, Mesdames Messieurs les représentants des DRACs, des PNRs, Mesdames Messieurs en grades et qualités

C'est un grand plaisir pour moi d'ouvrir ce séminaire, dont j'attends comme vous les résultats qui donneront encore plus de chair à nos partenariats. C'est aussi un grand plaisir de vous accueillir dans cette salle du Palais des Archevêques que la mairie de Narbonne a mis à notre disposition.

Si ce séminaire a lieu, il le doit d'abord à la volonté de M. Alain Daguerre de Hureaux, Directeur de la DRAC Languedoc-Roussillon, et j'y associerai Marion Thiba, chargée de mission culture au PNR de la Narbonnaise. Depuis douze ans, en ce qui nous concerne, le partenariat avec la DRAC Languedoc-Roussillon est exemplaire. Il y a eu une vraie collaboration tant sur le fond que pour les subventions, en particulier grâce au conseiller à l'ethnologie Christian Jacquelin, qui s'est passionné pour notre territoire lagunaire riche de nombreux savoir-faire. A travers l'opération *les Archives de sensible*, le travail effectué ici est désormais reconnu, notamment depuis l'attribution du prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes en octobre 2013. Il se manifeste concrètement sous différentes formes, des éditions, des films, les conférences, des résidences d'artistes, un site internet... C'est une rencontre entre l'étude, l'interprétation, et la création.

Nous avons la chance d'avoir ici la plus importante fouille programmée de France, concernant les ports antiques de Narbonne. Elle va enrichir le MURENA, le futur musée de la Narbonne Antique, dont l'architecte est Norman Foster. Il y a de vrais enjeux pour l'avenir du territoire en termes de patrimoine et de culture, des synergies à promouvoir entre les collectivités territoriales. Il y a, vous le voyez, encore beaucoup de choses à développer ensemble. Je cède enfin la parole à Monsieur le directeur de la DRAC Languedoc-Roussillon. ■

# Mot d'accueil

de la Ville de Narbonne,  
**Mireille Franc,**  
animatrice de l'architecture  
et du patrimoine -  
Narbonne Ville et Pays  
d'Art et d'Histoire

Vous êtes accueillis par la Ville de Narbonne dans le palais des Archevêques, bâti à partir du IX<sup>e</sup> siècle et occupé par l'église jusqu'à la Révolution française... Il y a le palais Vieux au nord du passage de l'Ancre. Ici nous sommes dans le palais Neuf qui est le palais dit gothique. Il présente, à l'angle, le donjon et dans son prolongement, le tracé des fortifications d'origine romaines. C'est sur ces fortifications datant de l'Antiquité tardive qu'est venu s'appuyer le palais Neuf au XIV<sup>e</sup> siècle. La salle des Synodes se situe entre deux tours bâties sur le prolongement de ces murs, elle a servi dès le XIV<sup>e</sup> siècle de salle d'apparat au sein du palais des Archevêques. Le grand escalier ne date que du XVII<sup>e</sup> siècle, mais la grande porte latérale qui communique avec le musée archéologique actuel permettait aux Archevêques de se rendre, depuis leurs appartements du "palais Vieux", dans cette salle d'apparat sans passer par le rez-de-chaussée, puisqu'il communique directement avec le palais Vieux. On y a tenu des réunions synodales, des réflexions communes au clergé, mais aussi d'autres réunions comme les États Généraux du Languedoc. Elle n'avait pas du tout cette configuration au Moyen-âge, elle était deux fois plus haute, elle a été rabaissée de moitié au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle pour permettre l'aménagement du deuxième étage qui est aujourd'hui le musée d'art et d'histoire. Vous voyez une disproportion, ce plancher au ras des fenêtres. Il faut imaginer cette salle décorée, peinte, dotée de deux grandes cheminées et d'un décor néogothique témoignant, lorsque ce palais est devenu Hôtel de ville au XIX<sup>e</sup> siècle, du désir narbonnais de valoriser son patrimoine notamment le palais archiépiscopal. Cette salle a également accueilli un cinéma, on y a distribué des tickets de rationnement durant la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui la vocation de la salle des Synodes est préservée, elle est toujours la salle d'apparat de la Ville qui y organise réceptions officielles, séminaires et concerts, par exemple ceux de "Musique en monuments". ■



Fin d'après-midi dans le massif de Fontfroide

Jeudi 7 novembre après-midi

# Ouverture

du séminaire

## Intro- duction

par **Alain Daguerre de Hureaux**, directeur de la DRAC Languedoc-Roussillon

Je remercie Monsieur le Maire de Narbonne, Monsieur le Président du parc naturel régional de la Narbonnaise, les représentants de la fédération des PNRs et du ministère de la culture et de la communication qui sont présents et enfin vous tous qui allez faire que ces journées soient l'occasion d'un débat et d'un enrichissement mutuel autour de cette notion qui est celle de la relation entre les DRACs et les PNRs.

**Rien ne se fait qui ne naît de la rencontre de deux idées, de deux volontés** et s'il n'y avait pas eu en face de moi l'engagement de Marion Thiba, sa volonté de faire aboutir ce projet, nous ne serions pas là aujourd'hui. Ce séminaire est la concrétisation de ce partenariat depuis plus de douze ans (la DRAC était présente dès l'origine à l'accompagnement de la naissance du PNR de la Narbonnaise). Ces collaborations sont anciennes, nombreuses, elles touchent la quasi-totalité des domaines de compétences de la DRAC. Nous sommes en train de renouveler la convention qui nous lie depuis 2001, cet exercice de contractualisation un petit peu formel est en même temps l'occasion, à travers les évaluations, de constater la réalité des apports d'une politique culturelle volontariste, menée de concert avec la direction du PNR et ses résultats sur le territoire. **C'est une politique qui est à la fois éclectique, exigeante mais qui reste très orientée vers l'accessibilité, vers l'ouverture sur les différents publics**, menée de concert avec les collectivités territoriales, dans une durée (près de douze ans de collaboration) et avec une volonté constante de placer les habitants au cœur du projet culturel du parc naturel régional. La contribution de la DRAC dès la phase de préfiguration du PNR, les inventaires du patrimoine, les études archéologiques, l'architecture, le paysage, la collaboration précieuse de Christian Jacquelin (j'en profite pour rendre hommage à son travail au sein de la DRAC Languedoc Roussillon depuis plus de 20 ans) dans le domaine de l'ethnologie. L'ensemble de ces approches a eu une place centrale dans cette politique culturelle.





**Le travail mené entre une DRAC et un PNR est un travail qui se construit profondément autour de la notion d'identité territoriale.** Les DRACs sont fortement amenées à se concentrer sur cette notion, sur une approche territoriale de la politique culturelle qui conduit à ausculter la relation entre l'homme et l'environnement et ne s'enferme pas dans une vision anthropo-centrée du territoire. La production de connaissances a été une voie d'ouverture vers d'autres horizons de la recherche régionale. Au sein de cette production, de cette transdisciplinarité, la production artistique a occupé une place particulièrement importante pour le parc naturel régional de la Narbonnaise en révélant à la fois des œuvres et des artistes, en accueillant des spectacles ou des artistes en résidences, en maintenant très fortement le lien entre création et territoire. La création artistique est alors restituée non pas de manière abstraite, mais en prenant pleinement en compte l'ancrage dans ce lieu particulier qu'est le parc naturel régional de la Narbonnaise. Lors de ma première rencontre avec Marion Thiba, nous nous demandions pourquoi réfléchir à cette collaboration puisque tout se passe bien ? Elle est heureuse, harmonieuse, fructueuse... Après tout, était-il utile de faire un séminaire pour inviter différentes personnes à réfléchir autour de cette notion ? S'il est vrai que ce partenariat est de qualité, il n'est peut-être pas réparti de la même manière sur l'ensemble du territoire et il n'est peut-être pas aussi évident que cela.

Dès l'origine de l'élaboration du projet de parc naturel régional en Narbonnaise, la DRAC a été très fortement impliquée, notamment dans le secteur ethnologique. C'est assez logique dans la mesure où **l'analyse des interactions entre l'homme et son environnement, la connaissance des savoirs, l'anthropologie des techniques ont très tôt présidé au rapprochement entre fédération des parcs naturels régionaux et missions au sein du ministère.** Le parc naturel régional a senti aussi la nécessité de s'ouvrir à sa population et au public. Cet impératif, cette exigence de restitution des connaissances, de médiation, "d'éducation des publics" a éminemment contribué au rapprochement avec les différents services de la DRAC, notamment le service baptisé "pôle public, transmission et territoires", chargé d'une mission générale, transversale à tous les secteurs. L'approche sensible passe par là, le message a été bien compris sur ce territoire où un projet comme celui des *Archives du sensible* a trouvé différentes formes de restitution à la fois en direction de l'intime mais aussi dans le domaine du spectacle.

Les cahiers des charges des PNRs sont parfois complexes : ils imposent de faire coïncider des exigences qui peuvent sembler contradictoires, de protection mais aussi de valorisation, de médiation, de création... La place qu'a accordée le parc naturel régional de la Narbonnaise à la culture, depuis son origine, me paraît sur ce plan exemplaire, en ce sens qu'elle a intégré la culture comme une composante organique de son identité. Si, à l'origine, la dimension ethnologique avait sans doute pris le pas, aujourd'hui les PNRs se sont largement ouverts à une composante culturelle beaucoup plus large, à l'intérieur de laquelle la notion de transversalité occupe toute sa place. Si l'on doit considérer que cette notion de transversalité est une marque de fabrique des PNRs, il faut préciser qu'ici à la Narbonnaise, la politique culturelle menée n'a pas simplement couvert les champs des services culturels de la DRAC. Ces différents domaines sont croisés, entremêlés, en donnant un contenu que seul un territoire comme celui-ci pouvait faire émerger. Une sorte de réponse à l'instar des *Identi'terres*, festival (2002-2012) créé par le parc naturel régional qui ne jouait pas seulement avec les mots, mais aussi avec l'ensemble des nuances qui caractérisent ce territoire.

Évoquer les territoires ruraux nous renvoie encore à la notion de partenariat entre la fédération des PNRs et le ministère de la culture. Dans les politiques de décentralisation, d'aménagement du territoire, le monde rural tient une place bien particulière. S'y mêlent à la fois des enjeux de conservation, mais aussi des enjeux de développement. On y multiplie les labels, des mesures d'accompagnement variées, quitte à faire du territoire rural un territoire d'expérimentation, un lieu d'application de méthodes innovantes. Aujourd'hui, l'esprit du développement durable promu par tous les ministères, axe de l'action gouvernementale, nous paraît déjà ancré dans la vision des PNRs. En effet, sans doute au cœur même de l'idée de développement des PNRs, cette notion de développement durable se trouvait déjà intégrée et trouve aujourd'hui une de ses expressions les plus convaincantes. C'est un axe fort de la réflexion du ministère de la culture et je ne doute pas que ces notions feront l'objet de nos travaux et des débats de ces deux demi-journées. Enfin, je voudrais conclure sur la notion de transversalité qui est très à la mode. Je voudrais rappeler de manière assez claire que créer de la transversalité, c'est d'abord une affaire d'individus, des hommes et des femmes qui travaillent ensemble à l'intérieur d'une équipe. J'ai la chance d'avoir au sein de la DRAC LR une équipe de conseillers qui est à la fois très volontaire, militante, engagée, compétente, et ces qualités font



qu'elle travaille naturellement ensemble. Pour nous, la notion de transversalité n'est pas vraiment un enjeu car nous avons un véritable creuset de compétences qui se mettent en commun au service des projets portés sur le territoire. Par exemple, en dehors des PNRs, le développement d'un dispositif comme "Les Portes du temps" en Languedoc-Roussillon, le dispositif Ville et Pays d'Art et d'Histoire, l'éducation à l'image, les résidences dans le domaine du spectacle vivant, sont autant d'exemples de transversalités en permanence à l'œuvre à l'intérieur d'une DRAC. Malgré les réductions des effectifs en DRAC, nous avons encore les moyens d'agir et de tenir notre place que je crois réellement importante en région. **L'État porte une parole qui n'est pas la même que celle des collectivités, elles ne sont pas contradictoires mais complémentaires** et c'est dans ce dialogue entre l'État et les collectivités que chacun trouve à s'enrichir. L'ensemble de ces éléments est de nature à conforter les relations et les partenariats entre parc naturel régional et collectivités et les DRACS dans l'ensemble des domaines et des disciplines.

Je tenterai demain de faire une synthèse de vos contributions, je suis certain que ce moment d'échange va beaucoup contribuer à enrichir ces débats et j'espère que j'arriverai à rendre compte demain de la richesse et de la complexité de ces enjeux ! ■





Le bord de mer à la Vieille Nouvelle par grand vent de nord-ouest

**LE CONTEXTE ACTUEL /**

# Inter- vention

du représentant  
de la fédération des parcs  
naturels régionaux,  
**Jean-Philippe Gallet**  
(co-directeur  
du PNR du Verdon)

En France, nous disposons d'un réseau de 48 parcs naturels régionaux, représentant 1/7<sup>ème</sup> du territoire soit environ 3,5 millions d'habitants et 4 100 communes. Ils sont présents dans les 22 régions de France, en métropole et en outre-mer. La fédération nationale regroupe ces 48 Parcs. Il existe une grande variété de patrimoines et de situations, parfois aux antipodes, entre des territoires ruraux et périurbains, voire totalement

urbanisés. **La première originalité des parcs tient à la définition de leur périmètre, envisagée selon des critères de connaissances biogéographiques et en fonction de la qualité des patrimoines naturel et culturel.** Les premiers parcs naturels régionaux labellisés dans les années 1960-70 étaient des territoires très ruraux, auxquels on souhaitait donner un petit coup de pouce en favorisant un développement local fondé sur la question des patrimoines, leur protection, leur gestion, leur valorisation. Aujourd'hui, on s'aperçoit que cette situation a beaucoup évolué. Pour beaucoup, le terme parc "naturel" régional a tendance à cacher toute la dimension culturelle de l'action des parcs et à favoriser un amalgame avec les parcs nationaux qui ont comme priorité la protection de ces patrimoines. **Dans les missions et les textes fondateurs des parcs (naturels régionaux), il n'y a pas de séparation entre les notions de nature et culture.** Parmi les cinq missions confiées aux parcs, il y en a une qui est très claire : *contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie.* Donc, bien qu'ils s'intitulent "parcs naturel régionaux", ils sont autant naturels que culturels. Cela fait partie des rappels que nous faisons régulièrement lorsque nous travaillons avec des partenaires, que ce soient des collectivités ou des services de l'État.

Les territoires des parcs sont en évolution : les territoires ruraux subissent des transformations rapides et de réelles questions se posent avec l'arrivée d'une nouvelle population, l'insertion de ces nouveaux arrivants, l'étalement urbain, la disparition de l'agriculture. Les mutations économiques font apparaître un vrai déclin de l'agriculture au profit d'un certain nombre de secteurs qui font figure d'eldorados réels ou virtuels, que ce soit l'économie touristique ou l'économie résidentielle. **Aujourd'hui, ces territoires font donc face à une vraie mutation,** à une évolution de leurs modes de vie et des modes d'occupation de l'espace. Cela présente quelques risques majeurs dont il faut se préoccuper et pour lesquels la culture est un des éléments clé : risques de banalisation de ces territoires et des patrimoines, de non-intégration de ces populations nouvelles qui parfois repartent. Pour un certain nombre de ces nouveaux arrivants, il y a une vraie perte de repères historiques et culturels.



Pour les 48 parcs, les questions culturelles apparaissent centrales pour l'avenir de leurs territoires. Les PNRs sont en effet l'un des seuls endroits où l'on s'interroge réellement sur *le vivre ensemble*. Je citerai certains d'entre nous, qui dans le cadre du Réseau culture se sont exprimés : "Nul ne peut vivre harmonieusement sur un territoire s'il ne le comprend pas, s'il n'en connaît pas l'histoire et les mentalités." Ou encore : "Nul ne peut s'épanouir s'il ne trouve de nouvelles formes d'enracinement, qui permettent de partager avec d'autres (loin du repli identitaire qu'on pourrait craindre), pour réinventer un avenir qui se veut durable."

Je souhaite aborder un deuxième point. La culture est un métier primordial au sein des parcs. Même si les 48 parcs ont des façons très différentes d'aborder l'action culturelle, la culture est présente dans tous les parcs. C'est une réalité aujourd'hui. En 1966, Olivier Guichard, l'un des créateurs du concept de parc naturel régional, disait : "Nous avons conscience que la frontière ne doit pas être tracée entre la terre et l'esprit, les parcs naturels seront culturels ou ils ne seront pas. Ces endroits privilégiés doivent procéder d'un certain état d'esprit". Cette phrase prononcée dans le Luberon, l'un des plus vieux parcs de France, donne une véritable vision de la place de la culture dans l'action des parcs et surtout dans leur projet de territoire. C'est ce qui nous permet de cimenter et de donner corps à ces projets. Aujourd'hui, cela conduit les parcs à considérer la culture dans sa diversité. Ici en Narbonnaise, nous voyons à quel point le service culturel est développé, ainsi que le partenariat avec la DRAC, mais dans d'autres territoires c'est beaucoup moins le cas, d'où l'intérêt de ce séminaire. Nous constatons que les compétences liées au domaine de la culture dans les parcs sont très variées. En termes d'effectifs, entre 2 et 6 personnes en moyenne par parc se consacrent à la culture, soit 80 personnes réparties dans les 48 parcs. Certains gèrent des musées, d'autres initient des chantiers de restauration participatifs, d'autres encore travaillent avec des architectes, des animateurs socio-éducatifs... Une chose essentielle se passe aujourd'hui dans tous les parcs : l'action culturelle ne se limite pas à une action d'inventaire ou de valorisation touristique. Elle tente systématiquement d'aborder les sujets de manière transversale en respectant la chaîne patrimoniale (connaître avant de valoriser) ce qui améliore à la fois le travail de recherche et de gestion des connaissances, de diffusion et de sensibilisation, d'éducation, de valorisation de ces patrimoines qui peuvent être le socle de création d'une activité économique. **Ce qui fait aujourd'hui la force et l'originalité des parcs, c'est qu'ils ont avant tout placé l'homme au cœur de leur projet de territoire.** C'est ce qui nous permet d'aborder les enjeux de manière très transversale. Tous les parcs considèrent l'action culturelle comme un vecteur fort d'intégration, d'appropriation des enjeux locaux et dans tous les cas, c'est un des principaux leviers de mobilisation de la population. Par exemple, les parcs s'appuient régulièrement sur la création artistique pour interpeler, argumenter, interroger certitudes ou acquis. Quand on parle de développement durable, il est nécessaire avant tout de mobiliser les acteurs.



Les parcs naturels régionaux ne travaillent pas seuls. Ce sont des collectivités qui travaillent avant tout avec leurs habitants, leurs associations et leurs collectivités locales, les services de l'État dont les DRACs. Il existe un partenariat assez ancien avec le ministère de la culture et de la communication, mais principalement axé sur les inventaires du patrimoine bâti, sur l'intégration des problématiques énergétiques ou climatiques dans le bâti, sur les questions paysagères ou d'architecture contemporaine. Ce partenariat laisse de côté la plupart des champs d'action des parcs et pour l'instant n'aborde pas tous les domaines liés à l'action culturelle, qui permet de cimenter les projets de territoire. Ceux parmi nous qui ont la chance d'avoir des partenariats développés avec les DRACs apprécient l'action menée ensemble. **Nous ressentons clairement au sein du Réseau national le besoin d'aller plus loin.** Nous souhaitons que ce réseau national des 48 parcs puisse servir à des territoires qui se mobilisent et qui sont identifiés comme porteurs de vrais projets culturels. Les équipes de terrain pourraient servir de relais à une politique culturelle nationale et l'on pourrait concrétiser, dans des régions où cela n'existe pas encore, des expérimentations, des projets construits avec un partenariat DRAC-PNR. C'est le message que voulait porter la fédération des parcs naturels régionaux.

Le Réseau culture de la fédération est prêt à s'investir dans ces réflexions, à échanger des expériences. Ce séminaire est l'occasion de montrer la diversité des actions et de ce que l'on peut imaginer faire avec les DRACs, de s'interroger sur le renouvellement et peut-être l'élargissement de ce partenariat à l'échelon national. L'idée serait de donner une dimension nationale large à cette question du travail avec les représentants en région, au niveau de l'État et du ministère de la culture et de la communication. Et pourquoi pas, d'envisager une nouvelle convention élargie qui s'adresse à des champs d'actions plus ouverts ? La volonté n'est pas d'homogénéiser ni de cadrer ce qui se fait déjà, mais de se servir des expériences et de permettre à d'autres de rejoindre ce Réseau des parcs qui travaillent avec leur DRAC. Pour cela, il faudra se donner les moyens, en terme de temps de travail et de financement. Ces deux jours vont nous permettre d'identifier des pistes d'actions communes, des ambitions partagées et de voir comment la fédération peut avancer. ■

**ÉTAT DES LIEUX /  
quelques collaborations  
actuelles**

**Exemple d'un Parc :****Regard réflexif sur la collaboration DRAC-PNR  
Ballons des Vosges**

**Brigitte Herbertz**  
(PNR Ballons des Vosges)

Ce matin, lors de la visite du PNR de la Narbonnaise, Marion Thiba disait : "Il suffit de regarder ce qui délimite le territoire du PNR, ce qui est visible de partout : la cathédrale de Narbonne au nord et l'autre *cathédrale*, moderne au sud, la cimenterie de Port-la-Nouvelle...!" Cela représenterait chez nous seulement une vallée... Au PNR Ballons des Vosges, nous sommes dans une tout autre configuration géographique et complexité administrative : un parc, trois DRACs (Alsace, Lorraine, Franche Comté) et trois villes (Strasbourg, Besançon, Metz). Cela fait 22 ans que je travaille dans ce parc. J'ai commencé comme agent de développement "multicartes", j'étais en charge de suivre des inventaires du patrimoine, par exemple hydraulique qui est primordial pour l'économie du massif vosgien. J'ai commencé tout de suite à travailler avec les DRACs, essentiellement avec la DRAC Lorraine et les archéologues. La DRAC, c'était l'expert, le "sachant". Le public, c'était des associations de défense du patrimoine, leurs membres et un peu des élus. Si je devais donner des mots-clés ce serait "**Repérage**" et "**Réparation**". Ensuite, pour la deuxième Charte, est venu le besoin de mieux comprendre les interactions, de se rencontrer. La création artistique est venue alimenter la recherche, l'artiste est aussi un chercheur qui

interroge, qui interpelle. Nous voulions mettre en valeur des patrimoines moins évidents, en proposant le dispositif "Suivez l'artiste" : un artiste étranger au territoire vient repérer quelque chose de particulier au massif vosgien et fait une création sur cet objet artistique, qui devient ou redevient patrimonial, ce qui donne lieu à un événement artistique autour de la création, un travail pédagogique. Nous avons suivi les artistes au fil du parc pendant dix ans. Les interlocuteurs des trois DRACs étaient plutôt les ethnologues, les conseillers théâtre et arts plastiques. Le public était constitué par les élus, les structures culturelles, les habitants qui avaient des pratiques amateurs et les agents de développement des communautés de communes qui commençaient à naître sur le territoire. Les communautés de communes ont pu s'approprier des idées que nous avons expérimentées en amont et les Pays se sont appropriés notre manière transversale de travailler. Mots clés : "**Mise en relation**" et "**Mise en valeur**".

Pour la troisième Charte, je m'occupe maintenant de coordonner la politique culturelle pédagogique et le lien social. Nous sommes aujourd'hui sur de nouveaux chemins, dans le questionnement partagé de ce qui fait patrimoine, de ce qui construit les dynamiques créatives de territoire.



L'ethnologue Noël Barbe avec sa réflexion sur le patrimoine culturel immatériel est très présent à nos côtés pour mener cette expérimentation. Les ethnologues des DRACs interrogent avec nous le territoire. Le public touché, c'est plutôt les citoyens dans leur ensemble et les élus. Nous avons mis en place le dispositif "Mon village, mes voisins et l'artiste", suite au succès du dispositif "Suivez l'artiste". Nous n'avons plus que

**Noël Barbe**, ethnologue  
(DRAC Franche-Comté et  
Institut Interdisciplinaire  
d'anthropologie du contemporain)

Je vais tenter de faire le portrait de vingt ans de collaboration entre le PNR Ballon des Vosges et la DRAC de Franche-Comté, sachant que revenir sur **vingt ans de collaboration** ne peut simplement consister à établir une liste des opérations que nous avons pu soutenir financièrement, scientifiquement ou mener ensemble, comme l'a dit Brigitte Hertz. Il s'agit plutôt d'un retour réflexif, d'un point de vue qui est le mien, c'est-à-dire celui d'un conseiller pour l'ethnologie et du point de vue des sciences sociales au sein d'une DRAC, même si parfois aujourd'hui on peut sentir que ce point de vue peut être contesté. Je veux donner pour exemple quatre opérations menées avec le parc pour illustrer deux choses :

1/ *Les différentes manières d'agrèger dans les opérations culturelles avec le parc, des élus, des experts du parc ou des DRACs, des chercheurs, des habitants ordinaires, le temps, les objets, les artefacts, des capacités, etc... Dans ces compositions (au sens de Philippe Descola) d'objets ou de personnes, ceux-ci sont engagés dans des situations qui les qualifient ;*

deux artistes permanents, et non quatre ou cinq, mais il s'agit d'une résidence plus longue, entre deux et trois mois sur le territoire. Nous demandons aux collectivités qui le souhaitent d'accueillir un nouvel habitant, qui est un artiste, et nous voyons quelle question lui est posée. Une dynamique de création collective de réflexion, de rencontre se crée.  
Mots clés : **"Participation" et "Débat"**. ■

2/ *Ce que ces opérations produisent, de deux points de vue : des savoirs et des rapports sociaux, des artefacts qui peuvent être des œuvres d'art ou des objets patrimoniaux, les uns et les autres n'étant pas indépendants dans le cours des temps opérationnels.*

Pour mettre en forme ces illustrations, j'aurai recours à la notion de public, que j'emploie dans un sens que j'emprunte au philosophe Dewey, "le public est un ensemble de personnes qui se constitue ou que l'on constitue à partir d'un problème dont les conséquences dépassent la sphère privée" ; à la question des usages des sciences sociales.

Le premier exemple est un travail de recherche et d'animation mené en 1999 autour de la lave de grès, de son utilisation et de sa sauvegarde. Dans cette recherche-action, d'emblée la lave est donnée comme patrimoine, qualité appuyée sur un diagnostic d'expert et d'associations patrimoniales, qualification donnée par des autorités instituées, même s'il faut souligner que l'usage de la lave de grès n'a été que très temporaire dans cette microrégion.

L'étude a eu pour objectif de recueillir un ensemble de données techniques, foncières, sociales, sur l'usage du grès et les savoir-faire liés. Finalement, avec cette opération, ont été agrégés des toitures, des praticiens, des élus souhaitant faire de la relance économique, des amateurs de patrimoine et la "chaîne opératoire" comme ressource cognitive pour décrire la situation. Il s'agissait là de sauvegarder une identité prédéfinie et consigner une ressource. Ce qui est produit, c'est un équipement documentaire et la qualité patrimoniale est pré-établie.

La deuxième figure est une expérience menée depuis 2007 dans le cadre de la convention sur le Patrimoine Culturel Immatériel (PCI). Le projet était de construire, chemin faisant, un programme délibératif sur des micro espaces géographiques du parc avec *in fine*, la désignation de biens patrimoniaux relevant du PCI par des **jurys citoyens**. Le PNR Ballons des Vosges s'était auparavant engagé à mettre en œuvre les résultats de ces délibérations. Les élus du parc ont délégué leur pouvoir aux jurés, et ils ont respecté leurs choix. On a là agrégé une convention, des élus, des experts, des habitants ordinaires, des notions cognitives plutôt liées à une dimension politique qu'à une ethnologie documentaire. Il s'agit de **constituer un patrimoine en produit démocratique** et pour ce faire de créer des publics, des publics dits faibles au sens de Dewey c'est-à-dire qui participent mais n'ont pas le pouvoir de décision, et un public dit fort (des jurés que l'on forme et met en position de pouvoir délibérer) qui prend la décision, qui délibère et définit un bien patrimonial. **Les formes d'existence du patrimoine sont tout à la fois un processus, un objet sur lequel on délibère, une prévision pour le futur.** Du point de vue d'un rapport au temps, ce n'est pas la conservation, ici de savoir-

produire, qui importe mais leur transformation vers de nouveaux objets. Les savoirs produits par les sciences sociales dans ce domaine ne relèvent plus de la consignation ou de la documentation mais portent sur l'observation du processus à l'œuvre et de ce qui peut s'y jouer. L'opération a été longue (elle n'est toujours pas terminée en 2013), lourde, coûteuse (elle a reçu des subventions à hauteur de 70 000 euros de la part de deux DRACs principalement).

Le troisième type d'opération, c'est une expertise autour d'un projet de réaménagement d'un équipement culturel auquel le parc prête appui et participe, la Maison de la négritude et des droits de l'Homme, créée en 1971 à Champagny en Haute-Saône. Quarante ans après, se pose la question d'un réaménagement à l'occasion d'une interrogation provoquée par le constat d'un désintérêt de la part de la population et d'un vote Front National élevé. Elle a fait l'objet d'une enquête anthropologique. Agréger des élus, des électeurs, des agents patrimoniaux, des experts, des habitants pensés par les élus comme aphones et qu'il conviendrait donc de faire parler. Le but de l'opération a été de comprendre leur défection, pour réaménager la maison en tenant compte d'eux. On se retrouve avec un public "faible", un public d'enquête, et un public "fort" qui est celui des élus qui *in fine* souhaitera conserver tout pouvoir sur cette Maison. Les savoirs produits portent sur les valeurs patrimoniales ou politiques qui lui sont attribuées.

**Dans ces trois cas, les sciences sociales servent d'instruments de phonation, elles donnent voix mais avec des enjeux, des effets et des points de vue très différents.**



Le quatrième exemple, “Mon village et l’artiste”, est défini par le parc comme : “une résidence particulière qui privilégie échange, moments conviviaux avec la population à travers la création contemporaine.” L’expertise se fait plutôt en salle, avec un jury qui doit statuer par rapport à un dossier, des communes candidates et des artistes postulants. Il s’agit de choisir des finalités sociales et artistiques. Si l’on considère que l’art est une relation, hypothèse forte des sciences sociales, il s’agit dans ces réunions de provisionner l’avenir du point de vue des relations sociales : celles qui présideront à la mise en place de la production de l’œuvre mais aussi celles que cette œuvre entretiendra avec d’autres dans le

champ de l’art contemporain. L’expertise ici n’est pas une expertise de certification, comme cela peut l’être en histoire de l’art ou en archéologie, attestant d’une authenticité, mais plutôt la production ou l’usage d’une boussole dans le choix de projet. Cette boussole n’est pas, collectivement, très objectivée *in fine*. Selon moi, elle comprend les critères, ici dans une position normative, de **qualité démocratique** comprise ici comme une mise à disposition de ressources à partir desquelles chacun peut se constituer ; **de promesse de pluralité** soit la possibilité donnée à chacun d’occuper une place qui lui convient, une fabrique collective d’individus différents. ■



Les salins de Gruissan et l'étang de l'Ayrolle

**Exemple d'un Parc :****Le projet inter-parcs “paysages industriels”,  
une approche artistique et ethnologique**

**Axel Martiche**  
(PNR du Pilat)

Je parle aujourd'hui au nom de quatre parcs naturels régionaux, puisqu'il est question d'un projet inter-parcs : **le Vercors, les Monts d'Ardèche, la Lorraine et le parc du Pilat**. À travers cet exemple, nous allons illustrer l'observation des processus à l'œuvre, l'usage des sciences sociales et les collaborations entre les parcs et la DRAC Rhône-Alpes en particulier (Rhône-Alpes et Lorraine étant incarnés par la même personne dans ce projet). “Paysages industriels” a réuni ces quatre territoires autour d'une question centrale : **quelle est la mémoire et quelles sont les représentations de l'industrie dans la construction des paysages et des territoires de parcs ?** Nous sommes des parcs naturels régionaux, naturels mais aussi culturels, comme on l'a déjà dit au cours de ce séminaire, notre postulat étant qu'ils sont aussi industriels. Quelle était la place de la construction des paysages, de l'identité et des fonctionnements de ces territoires ruraux, autour de processus industriels historiques ou encore en fonctionnement ? Nous nous sommes accordés pour travailler à l'échelle de ces quatre parcs, via la médiation de l'art contemporain, afin de mettre à la disposition de collectifs ou d'habitants isolés la possibilité

d'une commande autour d'une problématique et l'intervention d'un artiste. Nous avons huit territoires d'expérimentation, deux par parc, qui reflètent des situations industrielles différentes (le textile, les carrières, le bijou, la métallurgie, ...). Ce dispositif nous a permis de nous rapprocher des *Nouveaux Commanditaires* mis en place par la Fondation de France. Chaque artiste intervient pour une commande dans deux parcs différents. Mais l'idée de ce projet était bien de se demander ce qu'il se passe autour de cela. Nous souhaitions dès le départ mandater une mission d'accompagnement et d'observation anthropologique pour suivre les processus à l'œuvre sur les huit territoires. C'est de ce point de vue que nous avons eu un très fort rapprochement avec la DRAC, l'objectif de ce choix étant la mise en visibilité de l'industrie dans le milieu rural, notamment des problématiques liées à des périodes de déclin. La deuxième question était **la prise en compte par les parcs des traces matérielles et mémorielles sur leurs territoires**. Enfin, nous souhaitions nous préoccuper de la requalification des sites et de leur patrimonialisation. Cette action a été lancée en 2010 et sera clôturée à la fin de l'année 2014. Le suivi scientifique est donc le cœur de notre partenariat avec la DRAC.



**Marina Chauliac**, ethnologue  
(DRAC Rhône-Alpes- Institut  
Interdisciplinaire de l'Anthropologie  
du contemporain /Paris)

Je vais parler plus généralement des relations entre les Parcs et les conseillers pour l'ethnologie à la

DRAC. Pour revenir sur ce qu'a dit Axel Martiche, nous avons deux niveaux dans ce projet "Paysages industriels", un niveau purement artistique et là le lien est évident avec la DRAC puisque l'on fait appel à des artistes plasticiens, et un deuxième niveau que je qualifierai d'évaluation du projet, **avec la mobilisation des outils des sciences sociales pour mieux comprendre ce qu'il se passe quand il y a l'intervention d'un artiste.** Nous avons assez peu d'outils et d'informations en ce qui concerne les représentations liées à l'intervention d'un artiste, du rapport au patrimoine, à l'art. Il me semble important d'accompagner les parcs dans la réflexion sur ce processus. J'ai donc travaillé avec les quatre parcs au suivi scientifique de cette enquête. Nous avons missionné un doctorant en ethnologie, Mickaël Théodore, qui a été encadré par deux chercheurs plus expérimentés. Le cahier des charges était exigeant, nous lui demandions à la fois de travailler sur l'expertise des huit territoires,

**Axel Martiche**

Nous avons donc commencé à avoir les premiers résultats de ce travail qui est en cours, sachant que ce n'est pas très positif mais instructif. Une première œuvre a été présentée en Lorraine, les suivantes vont l'être prochainement. Nous tirons les premiers enseignements, nos ambitions étaient démesurées et la mission ethnologique était sous calibrée. En résultent des difficultés de positionnement pour l'ethnologue et pour l'ensemble des acteurs. Mais la mission ethnologique, envisagée

le paysage industriel, sur le processus de création artistique, sur la politique des parcs... Il a fallu recentrer les missions, car (encore une fois...) nous sommes prêts à l'ethnologue des pouvoirs qu'il n'avait pas en terme de temps et de moyens !.. Notre projet s'est donc recentré sur **l'impact du processus de création sur le territoire et notamment dans la fabrication du patrimoine** : l'appel à des artistes fait-il évoluer son environnement ? Quel est le lien à la création artistique, suite à ce processus de commande ? L'ethnologue a permis de mettre en avant des tensions propres au projet, notamment le fait que l'on soit souvent dans des logiques différentes, entre des logiques de création et d'aménagement du territoire, étant donné la dimension économique et touristique mais aussi patrimoniale de ces sites industriels. L'intérêt de la DRAC pour ces projets, c'est toute la problématique autour de **l'accès à la culture pour tous**, la façon dont une intervention d'artiste impacte un territoire (dans quelle durée ?) autour des catégories et des outils des acteurs culturels pour travailler sur les territoires dits "ruraux", notamment en prenant en compte l'introduction de l'industrie dans le milieu rural.

comme une expertise, se trouve être une aide à l'échange entre les différents acteurs. Les PNRs travaillent en général avec les DRACs pour s'inscrire dans un protocole et des méthodes plus structurées, alors qu'ici au départ, la collaboration avec la DRAC a été envisagée principalement sous un angle financier... Mais petit à petit s'est engagée une vraie collaboration scientifique et technique. Nous avons allongé de deux ans la durée de l'opération pour corriger nos erreurs au fur et à mesure du projet. ■

**Marina Chauliac**

Je vais conclure sur la manière dont nous avons appris, au fur et à mesure de la recherche ethnologique, à expliciter nos positions et surtout à redéfinir les contours d'une recherche qui était au départ commanditée. Nous nous sommes acheminés vers une recherche partenariale et le positionnement du chercheur s'est déplacé : il n'était plus le savant, l'expert, et les professionnels qui l'accompagnaient des objets de recherche et des commanditaires, mais nous sommes arrivés à une situation où les professionnels - je m'inclus dedans - participaient au processus de recherche comme co-chercheurs et co-sujets. Le chercheur nous a amenés à envisager son enquête non pas comme

L'attachement contemporain à un territoire par **Philippe Hanus**, historien (CPIE - Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement - du Vercors)

Il a été fait allusion précédemment aux identités territoriales. L'objet fondamental de notre réflexion c'est de les discuter, de la même façon que l'on peut discuter le vocable "autochtone" (littéralement "né de la terre")... Un des points de départ de notre réflexion fut le discours prononcé à la Chapelle-en-Vercors, à l'automne 2009, par le président de la République Nicolas Sarkozy qui s'est appuyé sur ce haut-lieu de la mémoire nationale de la Résistance, pour lancer un débat sur l'identité nationale. Ce discours mettait en exergue les glorieux montagnards résistants, idéalisés en "hommes-terroir", ayant bouté hors de France l'occupant allemand en 1944, qu'il opposait au moyen d'une figure rhétorique - se positionnant lui-même en nouveau chantre de la "résistance nationale" - à de nouveaux "envahisseurs" (immigrés nord-africains

une enquête sur quelque chose mais comme une enquête avec des partenaires, à **déconstruire ces oppositions usuelles entre praticiens et chercheurs**, en se basant sur la capacité de réflexivité de chacun. Les comités de pilotage nous ont servi à expliciter nos positions, nos attentes, nos contradictions et à atténuer les situations de domination. C'est aussi dans cet esprit que nous avons monté avec Philippe Hanus, historien, et des chercheurs de l'université de Grenoble, un projet autour de la question : **comment penser la recherche autrement, une recherche-action collaborative où chacun participe à la production de savoirs ?**

et bénéficiaires des minima sociaux)... Ce discours qui a suscité une vive polémique en Vercors a été déclencheur pour le CPIE - dans le contexte de la préparation du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Libération - d'une réflexion sur les représentations de ce territoire montagnard, souvent décrit comme un réservoir d'identités stables mais aussi sur les "modes d'identification" aux "pays d'en haut". Ces questions difficiles ont pu être reformulées, explicitées et mûries dans un groupe de recherche en sciences sociales, fédéré au sein du labex ITEM (innovation dans les territoires de montagne) Université Grenoble-Alpes. Cette initiative croisée entre acteurs des territoires et monde de la recherche académique a pris la forme d'une **enquête "sur les modes d'attachement pluriels aux territoires de montagne"**. Nous sommes désormais deux parcs dans cette aventure, le Morvan et le Vercors. Le Morvan sera l'objet d'un second temps de la recherche-action,



qui devrait être mis en œuvre courant 2015-2016. Je vais donc me centrer sur la démarche en cours dans notre “citadelle” du Vercors.

Fin XIX<sup>e</sup> siècle, les excursionnistes, en quête d'exotisme de proximité, inventent la “citadelle du Vercors, véritable île en terre ferme” (cette métaphore du pittoresque montagnard est devenue un lieu commun... ). A cette époque, les sociétés de montagne sont souvent perçues et mises en scène comme des ensembles stables, un conservatoire des traditions du monde paysan ou des valeurs refuges de l'authenticité, incarnées par quelques figures archétypales comme le bûcheron, le berger, le cultivateur de lavande ou le fromager... Le Vercors qui faillit être classé Parc National dans les années 1930, a été l'un des premiers parcs naturels régionaux à être institués en 1970. C'est également la période où éclosent les écomusées... Des équipes d'ethnologues, de conservateurs de musées, d'environnementalistes, décrivent alors les grands schèmes identitaires de ce territoire exemplaire. Le musée Dauphinois, par exemple, a réalisé des enquêtes dans différents pays du Vercors : l'inventaire du patrimoine iconographique et de la mémoire orale du Vercors (IPIMOV). **Aujourd'hui, 45 ans plus tard, on ne peut plus lire ces sociétés telles qu'elles étaient pensées à l'époque, dans la nostalgie et la peur du déclin des civilisations rurales, au moment où éclosaient de nouvelles utopies rustiques.** En effet, au cours des années 1990-2010, il y a eu un fort bouleversement sociodémographique dans notre territoire : augmentation de la mobilité résidentielle liée au dynamisme de la région grenobloise – qui ne va pas sans susciter bien des conflits concernant l'accès au foncier ou les modes de transport– regain d'intérêt pour les activités de

loisirs de “pleine nature” et concomitamment évolution des questionnements de la recherche, avec de nombreux travaux en géographie et en sociologie sur la dynamique des échanges entre zones urbaines et campagnes riveraines, les “recompositions socio-spatiales”, les usages de “la nature” et, en histoire, la multiplication de travaux sur l'immigration à l'intérieur de l'espace alpin et au-delà. **On a donc souhaité agréger à cette figure pittoresque de “l'autochtone paysan”, la figure de l'étranger, le “pas d'ici”, le “nouveau venu”, le “néo-rural”** qui peut être un Lyonnais, Néerlandais ou Turc, être de passage ou s'installer à demeure. Un des axes importants de notre groupe de travail “cultures et territoires de montagne” du labex ITEM consiste à repérer des formes de sociabilité ou de pratiques culturelles inédites, mises en œuvre par les populations et ainsi de mieux comprendre leurs manières d'habiter la montagne, en dépassant la dichotomie rural/urbain, centre/périphérie (la ville versus la campagne). Il s'agirait en quelque sorte de favoriser le croisement de la question spatiale et de la question sociale. Nous nous intéressons aussi au devenir d'un certain nombre de lieux traditionnellement intégrateurs tels que : MJC-MPT (Maison des jeunes et de la culture - Maison pour tous), musées de pays, clubs sportifs, associations du patrimoine... tout en étant sensibles aux lieux où s'invente désormais *le vivre ensemble* : AMAPS (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), associations de co-voiturage, groupements artistiques, fêtes alternatives etc. Nous nous proposons ainsi d'interroger les nouvelles manières de *faire territoire, de se sentir appartenir à...* Enfin, ce groupe de travail s'intéresse au rapport que des habitants, visiteurs, résidents temporaires entretiennent avec une certaine

idée de *l'esprit du lieu*. **L'utopie fondatrice de ce collectif est de co-construire le protocole de recherche** entre acteurs associatifs, élus politiques, gestionnaires d'espaces protégés ou labellisés et évidemment scientifiques. Pour ce faire, nous travaillons régulièrement en équipe avec la chargée de mis-

sion culture du PNR Vercors : Armelle Bouquet, une anthropologue : Caroline Darroux, une historienne : Karine Basset, un sociologue : Christophe Baticle, la conseillère pour l'ethnologie à la Drac : Marina Chauillac, et moi-même qui suis chargé d'étude en histoire au CPIE. ■

**Marina Chauillac**

Je vais revenir sur le point de vue DRAC : questionner les modes d'attachement en milieu rural, c'était aussi revenir sur la vision que pouvait avoir une DRAC et ses agents sur un espace rural comme domaine d'intervention spécifique, pour remettre en question une vision d'un territoire homogène et une figure caractérisée par l'autochtonie. Nous souhaitons aussi revenir sur une vision de la culture qui se fait à travers ses institutions, pour penser la façon dont une culture se fait par les habitants d'un territoire. Le directeur de la DRAC Languedoc Roussillon a évoqué cette approche ter-

ritoriale dans l'approche des DRACs aujourd'hui et c'est un point important pour moi, cette double casquette qui caractérise un conseiller pour l'ethnologie, une appartenance à la fois au milieu de la recherche et dans un volet plus administratif au ministère de la culture. Le fait d'avoir un pied dans différents milieux a aussi permis à notre groupe de travail de fonctionner. Comment toucher le milieu universitaire ? C'est aussi toute la question pour un parc, cela passe par des personnes qui sont déjà acteurs ou sensibles à des actions culturelles ou sociales. ■



Les falaises du cap Leucate

**Exemple d'un Parc :****La conservation mutualisée des musées**

**Éric Brua**, directeur  
du PNR des Vosges  
du Nord

Le parc naturel régional des **Vosges du Nord** est un territoire qui se caractérise, outre le fait que nous sommes un parc “première génération”, par un vaste manteau forestier qui fait 65% du territoire derrière lequel se cache un patrimoine extrêmement dense. Il est lié à une histoire particulière, une histoire industrielle qui a accueilli des grands noms de l'industrie. Cette histoire a produit un patrimoine important auquel les gens du territoire sont attachés et soucieux de le défendre. Nous avons donc un grand nombre de sites patrimoniaux et d'équipements qui visent à présenter au public toutes ces richesses, une quarantaine d'établissements d'accueil du public. Ces équipements ont été historiquement portés et construits par des gens du territoire dans le cadre d'associations, avec une forte demande vis-à-vis du parc pour aider à l'organisation et à la mise en valeur de ce patrimoine. **En 1994, nous avons eu l'initiative d'organiser les choses collectivement et de créer la conservation mutualisée du territoire**, chaîne de la découverte, qui regroupait seize sites avec des thématiques très différentes. Sur les quarante, c'étaient les seize volontaires au départ qui se sont organisés autour du syndicat mixte pour se doter en moyens humains et gagner en qualité. Nous avons voulu d'emblée **préserver le tissu associatif**, avec toute son énergie, et conserver la particularité qui consiste à croiser des regards de professionnels avec des regards d'associatifs. Tout cela a fonctionné pendant longtemps puisque

jusqu'aujourd'hui, la conservation mutualisée a tenu. Nous avons doté ce réseau de moyens humains : trois attachés de conservation, financés sur le budget statutaire, des chargés de missions Inventaire et depuis 2004 un service des publics. Nous fonctionnons par **délégation de compétences**, les communes ou communautés de communes sont gestionnaires, mais elles délèguent au syndicat mixte du parc la gestion de compétence de ces musées. Nous intervenons sur des missions classiques : gestion des collections, scénographie, Inventaire, projets scientifiques et culturels et médiation.

Le fait de mutualiser impose aussi de **travailler ensemble...** Au fil du temps, nous avons réussi à mener des travaux où l'aspect collectif présente un certain nombre d'intérêts, notamment pour les inventaires. Pour illustrer ce que nous considérons comme une réussite, nous avons sept des dix musées du territoire labellisés *Musées de France*. Ce sont bien les attachés de conservation professionnels qui ont permis l'obtention du label. Cela illustre l'exigence de qualité que nous avons promue sur ces différents sites, en partenariat avec les services de l'État qui étaient là pour nous soutenir, mais aussi pour **rester vigilants afin que l'engagement de qualité soit au rendez-vous...** Nous menons des inventaires reconnus par les services de la DRAC, avec une rigueur professionnelle que ne renieraient pas des musées de plus grande taille. Aujourd'hui, tous les musées de collection font l'objet d'un inventaire,



avec un logiciel commun et une méthode unique. Nous formons les personnels ou les associations à la gestion des collections, à la restauration. Cet inventaire est disponible via notre site internet.

**Ce qui nous intéresse dans les parcs, c'est d'innover et d'expérimenter.** Concernant notre service des publics par exemple, nous nous devons d'avoir une approche différente d'un seul grand musée. Nous avons expérimenté des initiatives notamment envers le public familial, à travers une opération intitulée "les amuse-musées" : une offre ludique permanente dans chaque site. Nous avons doté chaque équipement, quelle que soit sa taille, d'un jeu qui permette aux enfants de découvrir le patrimoine du musée, et d'une offre événementielle avec une programmation annuelle. Chacune de ces petites opérations, peu coûteuses, nous permet de mener à bien des projets très intéressants.

Pour nous, le partenariat avec les DRACs, il faut le dire, est d'abord financier. Mais ce qui est important aussi, c'est la question de la parole complémentaire. Nous avons vraiment besoin du regard de ce service de l'État, notamment quand il vient sur le terrain et rappelle, par exemple aux élus, que pour que ces musées ne soient pas une coquille vide, la connaissance des collections exige une rigueur scientifique. Nous avons aussi trouvé avec la DRAC un interlocuteur toujours prêt à expérimenter et innover. Je pense que ce qui peut porter atteinte à l'action des PNRs, c'est de **s'enliser dans le quotidien**, d'accumuler des projets et de devenir des gestionnaires du quotidien, de ne plus expérimenter ni transférer aux territoires le résultat des expériences pour qu'ils s'en saisissent au profit de nouveaux projets. Dans les Vosges du Nord, dans le cadre de la nouvelle Charte, nous avons le projet

de recentrer le dispositif sur dix équipements, des musées de collection, pour dégager des moyens au profit des autres acteurs du territoire. Nous avons aujourd'hui six personnes qui travaillent au service culture du parc et nous ne pouvons répondre à toutes les demandes. Deux choses me semblent importantes et je pense qu'il faudrait qu'elles existent systématiquement sur tous les territoires des parcs. Ce sont d'abord des conventions-cadres avec les DRACs, qui ne soient pas des conventions de projets, mais des conventions générales. C'est un outil important car il permet de confronter nos regards sur les politiques culturelles nationales. Il faudrait aussi avoir un interlocuteur référent, systématiquement désigné au sein des DRACs : il est vrai que cela dépend aussi des personnes, mais si une personne désignée avait la charge de faire le lien avec tous les services, en fonction des propositions faites par les parcs, ce serait une excellente chose.

Pour finir, j'interrogerai les questions qui se posent au niveau national. Il ne faut pas oublier que **les parcs sont des contrats avec adhésion libre**, cela implique que les projets de parcs soient les projets des communes. Donc quand on parle de préservation de la nature ou d'aménagement du territoire, il faut que ce soit leur préservation de la nature ou leur aménagement du territoire. Comment peut-on prétendre aboutir à ce résultat sans connaître l'histoire du territoire, sans considérer le lien que les gens entretiennent avec leur environnement et sans interroger cette histoire ? Il y aurait un grand danger à oublier cet aspect culturel. **Le slogan "une autre vie s'invente ici" est un slogan que l'on ne peut pas imaginer sans la question de la culture.** Nous avons encore des efforts à faire, notamment en matière de transfert des expériences et en lisibilité. ■





# La problématique Parc Pays d'art et d'Histoire

par **Corinne Roger**,  
directrice du Pays HLV

Le Pays Haut-Languedoc-Vignobles est voisin du parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, dans l'Hérault, un syndicat mixte ouvert avec Conseil Général, communauté de communes et communes. Nous sommes sur un territoire étagé, de la montagne à la plaine biterroise, avec environ 33 habitants au km<sup>2</sup>. Nous sommes 26 salariés et les missions qui nous sont confiées sont des missions

autour du patrimoine, du tourisme, de l'économie, de la culture, santé, services et habitat. Sur la partie nord il existe le PNR du Haut Languedoc (50% des communes). Concernant l'interaction Parc/Pays, il n'y a pas de problème particulier, étant entendu que l'on considère que **l'intelligence des hommes et des projets fait que l'on est amené à travailler les uns et les autres sur l'ensemble des projets**. Le système de gouvernance au sein du Pays est assez performant car il fonctionne sur le principe ascendant /descendant : nous travaillons beaucoup en commissions avec la société civile, les projets remontent au niveau de l'instance syndicale et sont validés à ce niveau. Il peut y avoir des projets descendants, mais il y a une interaction.

Il faut savoir qu'avant d'être Pays nous étions une Charte intercommunale, une association de développement et d'aménagement du territoire. Dès les années 1995-2000, nous avons commencé à imaginer une stratégie de développement touristique et patrimoniale. Sur les trois axes retenus, il y avait un point sur la connaissance et la compréhension du patrimoine, un autre sur la valorisation et la sauvegarde du patrimoine et encore un autre sur l'animation et la communication. Dans les années 2000-2005, nous avons eu des partenariats étroits avec la DRAC Languedoc Roussillon concernant les inventaires du patrimoine : sans la DRAC et le Conseil Général, nous n'aurions pas réussi à mobiliser les financements ni à convaincre des communes qui ne voyaient pas au départ l'intérêt de ces outils comme outils d'aide à la décision. Au-delà du travail réalisé par des scientifiques et des chercheurs, nous avons souhaité créer des documents de vulgarisation, aujourd'hui en vente. Nous avons réalisé une vingtaine de sauvegardes, sachant que nous essayons de toujours mettre le projet en tourisme. En 2006, nous avons été retenus dans le cadre d'un Pôle d'excellence rurale appelé "couleur de pierres". Et nous avons mis en place les "Itinéraires du patrimoine", conçus à la base pour



construire une offre patrimoniale à destination des visiteurs et des touristes. Nous assurons la communication au niveau du territoire, la distribution et le réassort. Forts de tout cela, en 2008-2010, nous avons pensé qu'il fallait passer un nouveau cap avec l'écriture d'un schéma local d'organisation et de développement touristique dans lequel apparaissait pour la première fois la possibilité de s'inscrire dans le label *Pays d'Art et d'Histoire*. Il fallait l'expliquer aux associations locales, aux élus et à la société civile, en expliquer les tenants et les aboutissants. Cela nous a amené à construire un débat à l'échelle territoriale, à souligner l'importance du partenariat, avec un accompagnement de la DRAC sur la partie méthodologique. Aujourd'hui, cela a porté ses fruits, notamment parce que **derrière un label il peut y avoir une notoriété nouvelle, mais aussi tout un processus qui va nous conduire à faire beaucoup plus et beaucoup mieux**. Nous avons la chance d'avoir un PNR sur le territoire, ce PNR a des compétences propres que nous utilisons largement. Il y a deux points que nous souhaitons creuser : les politiques urbanistiques et de préservation du paysage, au travers d'une Charte paysagère, d'une Opération Grand Site, d'une opération de préservation d'un massif et des opérations de reconquête de friches agricoles. ■

# La place de l'Inventaire

par **Bruno Malinverno**,  
inspecteur général (MCC)

Qu'il me soit permis de faire une remarque sur ce qu'ont dit Jean-Philippe Gallet et Eric Brua, appelant de leurs vœux une convention entre le ministère de la culture et la fédération des parcs : cette convention existe depuis longtemps ! Elle est née à l'initiative de la Mission à l'ethnologie au ministère de la culture à la fin des années quatre-vingts. Ensuite, elle s'est élargie à l'ensemble des champs patrimoniaux puis doublée d'un volet sur l'action culturelle. Cette convention était portée par quatre personnes : deux au ministère de la culture et deux à la fédération des parcs. Aujourd'hui, nous avons beaucoup de mal à la faire vivre car nous n'avons pas d'interlocuteur dédié à la fédération des parcs. Nous avons besoin d'interlocuteurs. Pour le ministère de la culture, Isabelle Dufour Ferry et Philippe Vergain, présents à ce séminaire, suivent aujourd'hui ces dossiers de convention avec les parcs. Cette incise faite, je reviens à mon propos.

Le 4 mars 2014, nous allons fêter les cinquante ans du décret de mise en place de l'Inventaire par André Malraux et au mois d'août nous fêterons les dix ans de la décentralisation. Nous avons déjà eu un séminaire sur les questions des inventaires avec les parcs en juin 2010, qui a fait l'objet d'Actes publiés et disponibles. Je préfère donc aujourd'hui prendre un exemple particulièrement démonstratif qui montre **comment une opération d'inventaire peut s'inscrire dans un projet de territoire**. C'est une opération conduite avec le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin, en Basse-Normandie. A l'origine, Le parc voulait financer des restaurations d'un type d'architecture rurale devenue rare et fragile : des constructions en terre. Il y avait beaucoup de demandes de particuliers ou de collectivités, mais ne connaissant pas bien ce patrimoine, ils avaient des difficultés pour hiérarchiser de manière pertinente les demandes de financement. Ils se sont adressés au service régional de l'Inventaire, à l'époque - antérieure à la décentralisation - à la DRAC de Basse Normandie. Le service de l'Inventaire a alors **élargi le projet à tout le patrimoine architectural du territoire du parc, y compris avec une approche paysagère et s'intéressant au patrimoine naturel, le premier matériau étant la terre**. Dès le départ, c'était donc une opération de connaissance transverse sur tous les types de patrimoine. Y compris par une approche des savoir-faire, car il a fallu envisager de former des artisans pour la restauration de cette architecture. Cela s'est fait avec le CAUE (Conseil d'Architecture,



d'Urbanisme et de l'Environnement – service départemental) de la Manche et avec le STAP (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine – service de l'État). L'objectif était de se donner les moyens de conserver le patrimoine, de le préserver et donc de le restaurer. Après la connaissance et la restauration, reste la valorisation. Le parc a mis en place un lieu à thème sur l'architecture en terre, des circuits de découverte, des constructions ou réhabilitations de gîtes ruraux et chambres d'hôtes avec des bâtiments en terre. Mieux encore, pour aller au bout cette logique et de ce processus, des séminaires ont été organisés avec des architectes, des associations comme CRAterre à Grenoble qui font un gros travail sur la création architecturale en terre, afin de favoriser les constructions contemporaines en terre.

**Le patrimoine est un outil majeur de développement durable des territoires, encore faut-il que ce patrimoine soit valorisé. Pour qu'il soit valorisé, encore faut-il qu'il soit préservé. Pour qu'il soit préservé, il faut qu'il soit restauré. Et pour qu'il soit restauré, encore faut-il qu'il soit connu.**

La connaissance, donc l'Inventaire, est à l'évidence le préalable à tout le reste, en passant par des études simultanées transverses sur tous les types de patrimoines, culturels, naturels, immatériels... ■

***Philippe Vergain*, chef de la Mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel à la Direction Générale des Patrimoines (MCC)**

deux ans nous voyons apparaître une très forte mobilisation des services de l'Inventaire général des Conseils Régionaux dans le cadre de la préfiguration des parcs naturels régionaux. Ils ont des experts en leur sein pour pouvoir participer à la discussion sur le périmètre des PNRs. Par exemple en Franche-Comté avec le futur parc transfrontalier du "Pays horloger" ou en Picardie avec le parc "Picardie Maritime" pour lequel le service régional de l'Inventaire a été très fortement mobilisé. Nous aurons en novembre 2014 un grand colloque sur l'Inventaire général pour les 50 ans de l'Invention par Malraux et Chastel et pour les 10 ans de décentralisation où il sera aussi question d'évoquer les pratiques actuelles dans le cadre de la décentralisation, les côtés positifs et négatifs.

Une précision puisque Bruno Malinverno a évoqué une situation d'avant la décentralisation. Depuis la décentralisation, les politiques des Conseils Régionaux, qui ont maintenant en charge les opérations d'Inventaire général du patrimoine culturel, sont très variables d'une région à l'autre. En revanche, depuis

**Marion Thiba**

Quel est le rôle de l'Inventaire à l'échelle nationale au sein du ministère de la culture et de la communication, alors que la mission a été décentralisée ? ■

**Philippe Vergain**

Chaque région et la Collectivité territoriale de Corse développe ses opérations d'Inventaire général du patrimoine culturel dans sa propre stratégie régionale, mais doit répondre à une méthodologie et à des **normes nationales**. Toutes les régions se dotent du même outil informatique - ce que l'État n'avait pas réussi à faire en 40 ans - qui est un outil de production et de diffusion des données qui répondent aux normes de l'État. Nous sommes bien dans la logique d'un Inventaire général. Ce qui reste à l'État au niveau central : une mission de huit personnes que je dirige et trois inspecteurs (tels que définis au moment de la RGPP en 2010 mais 6 et 2 en 2014). Nous nous partageons le contrôle scientifique et technique, à partir des rapports annuels envoyés par les Conseils régionaux pour la mission et l'inspection, mais aussi par l'examen de rapports d'opération, de leurs cahiers des charges (CCST), et, uniquement pour nos inspecteurs un contrôle sur place par des visites et/ou des inspections. ■

# Les partenariats STAPs/PNRs

par **Hélène Riblet**, inspectrice  
générale (MCC)

Les services territoriaux de l'architecture et du patrimoine (STAP) ont intégré depuis trois ans les directions régionales des affaires culturelles et sont actuellement des unités territoriales (UT) des DRACs, présentes dans chaque département. Ces services sont proches du terrain, et travaillent souvent de manière rapprochée avec les PNRs. Nous avons évoqué la convention entre le ministère de la culture et de la communication, et la fédération des parcs naturels régionaux. Dans le souci de répondre au mieux à cette convention en matière d'architecture, d'espaces protégés, d'aménagement du territoire, la sous-direction de l'architecture et de la qualité du cadre de vie a demandé à l'inspection du patrimoine de conduire une étude sur le travail effectif que les STAPs ont engagé et conduisent régulièrement avec les PNRs. Nous avons vu que **les PNRs sont des territoires d'exception et que leur avenir peut être fragile**. La visite du PNR de la Narbonnaise, territoire menacé par la pression urbaine, l'a confirmé ce matin. Dans le domaine de la gestion du territoire, les interventions conjointes des STAPs et des PNRs sont pertinentes.

Pour avoir une vision nationale, une enquête a permis de consulter 72 STAPs, 21 DRACs et 2 DAC (Guyane et Martinique). Il convient de souligner que **de nombreux PNRs couvrent une partie du territoire de plusieurs régions et départements** : c'est le cas du PNR des Ballons des Vosges. Certains STAPs sont aussi concernés par plusieurs PNRs, le STAP de Haute-Loire par exemple avec trois PNRs. Actuellement, 59 STAPs ont répondu à l'enquête, soit plus de 80% des services. Le questionnaire est sobre, permettant des réponses rapides et comprend trois parties. La première a pour objet de recueillir des informations relatives aux PNR, notamment sur la nature des espaces protégés que comprennent les parcs et les compétences dont ils sont dotés en matière de paysage, d'urbanisme, d'architecture, et de patrimoine. Un deuxième volet se concentre sur les actions conduites avec les PNRs : contribution des STAP à la rédaction des Chartes, thèmes d'intervention (patrimoine, urbanisme, architecture,...). Enfin, une question d'ordre général est posée aux STAPs sur l'appréciation de leurs relations avec les PNRs. L'enquête étant encore ouverte, un premier dépouillement a pu être effectué, mais il n'est pas exhaustif. Précisons que l'étude a porté sur les connaissances des seuls STAPs et qu'elle ne prétend pas traduire la réalité précise de la situation des PNRs. Le taux de réponse très important des STAPs montre que la relation partenariale à des degrés divers



est réelle. Les espaces protégés sur lesquels interviennent les STAPs dans les PNRs sont nombreux et divers : jusqu'à 80% de la surface du PNR dans les Alpilles ou en Camargue. Dans le Haut-Languedoc, un site inscrit couvre 60% du PNR. 183 Monuments Historiques se dénombrent dans le PNR Lorraine. 30 PNRs comptent au moins une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager), ou davantage... De ce point de vue, le partenariat STAPs/PNRs est institutionnel, et le dialogue est d'autant plus rapproché que les PNRs sont dotés de compétences en urbanisme, architecture, paysage permettant une gestion structurée d'un territoire identifié. L'enquête a recensé plus de 30 architectes, 15 urbanistes, 13 paysagistes dans les parcs et de nombreux chargés de mission et animateurs. Nous pouvons dire que plus de 50% des STAPs ont été consultés dans le cadre de l'élaboration des Chartes. Trop de services regrettent de n'être consultés que sur le volet patrimonial, plusieurs STAPs se prononcent sur l'architecture contemporaine, mais la thématique est encore très peu développée. Préalablement à la Charte, quelques STAPs ont contribué à la délimitation de nouveaux PNRs comme le STAP de l'Aveyron pour le PNR des Grands Causses. On peut estimer que 60 à 70% des services participent à des réunions de travail avec les PNRs, dans le cadre d'une grande diversité de pratiques. **Les PNRs bousculent le découpage administratif régional et leur appréhension d'un espace géographique à forte identité est très intéressante.** Ils suscitent ainsi des interrogations sur les modalités les plus pertinentes de gestion du territoire. Les échanges avec les STAPs se font particulièrement sur l'examen de dossiers de projets à enjeu. La question des sites et des paysages fédèrent les STAPs et les PNRs. Mais le sujet des équipements liés aux énergies renouvelables reste très sensible, le solaire et l'éolien peuvent parfois diviser. Les questions patrimoniales, bien sûr et de longue date, rassemblent les partenaires, donnant lieu à des publications de grande qualité ainsi qu'à des actions de formation, des chantiers-écoles... Il est très important que les STAPs et les PNRs coopèrent sur les documents d'urbanisme. **L'enjeu est de partager une vision commune du territoire** qui pourra éclairer les gouvernances locales et préparer l'avenir. Le ministère de la culture et la sous-direction de l'architecture et de la qualité du cadre de vie encouragent vivement les STAPs à entretenir des partenariats soutenus avec les acteurs territoriaux de l'aménagement, notamment avec les PNRs. Ces derniers peuvent jouer un rôle fédérateur, très apprécié sur le territoire. Plusieurs STAPs ont souligné que la complémentarité des interventions - conseil et pédagogie dispensés en amont par les PNRs, et avis administratif des STAPs en aval - est fructueuse dans le cadre de l'aménagement du territoire. ■



Les salins de La Palme et le cap Leucate



**Exemple d'un Parc :****Les Bistrots du Massif central**

**Julia Steiner**, chargée  
de projet à l'IPAMAC  
(Inter Parcs du Massif Central)

L'IPAMAC est une association qui regroupe neuf PNRs et un parc national. Nous sommes une structure de projets, créée à l'initiative des PNRs, pour travailler sur des problématiques communes aux PNRs. Nous ne travaillons pas avec les DRACs pour le moment, mais nous sommes financés dans le cadre de la convention Massif Central, avec des subventions

européennes, de l'Etat et des régions. L'IPAMAC se concentre sur trois thématiques : le tourisme, l'environnement et la culture comme ressource territoriale. Et les parcs ont eu envie de regarder de plus près la problématique de l'accueil des nouveaux arrivants, l'attractivité de leur territoire et se sont emparés de la culture comme levier de développement de leur territoire.

**Cécile Kohut**  
(PNR Millevaches en Limousin)

En effet, la première thématique sur laquelle nous avons souhaité travailler était l'accueil de nouveaux arrivants. Cela a donné lieu à trois coopérations. D'abord *Parcs en résidence*, de 2007 à 2009. L'idée était de faire travailler des artistes en donnant la parole aux habitants. Il y a eu cinq PNRs partenaires avec cinq collectifs d'artistes sur chacun des territoires, qui ont créé chacun une œuvre originale sur le thème de l'accueil des nouveaux arrivants et leur intégration. La deuxième coopération, *Vivre ensemble à la campagne*, réunissait six PNRs du Massif Central. Nous avons sollicité un collectif d'artistes sur l'ensemble des territoires, avec une mission d'observation sur le montage du projet et le processus créatif. Enfin, la coopération *Les bistrots du Massif central* a une origine un peu différente. C'est une initiative d'une association *Pays'age*, qui depuis plus de quinze ans organise l'opération *Bistrots d'hiver* et programme

des concerts dans des auberges ou restaurants. Cette opération fonctionne très bien et rencontre un large public. Chaque dimanche, le public a rendez-vous pour un "apéro-tchatche" avec des débats citoyens, un repas puis un spectacle. Cette association était de plus en plus sollicitée par d'autres associations ou d'autres territoires, elle s'est donc tournée vers le PNR des Millevaches qui l'a accompagnée dans cette aventure, en mettant du temps à disposition de l'association. L'essentiel du travail du parc a été de prendre des contacts pour savoir s'il n'y avait pas d'autres territoires qui proposaient ce concept, qui se posaient la question de l'avenir de ce projet en milieu rural. Comme l'échelle du Massif central paraissait pertinente pour monter le projet, nous sommes tournés vers l'IPAMAC. L'implication du PNR de Millevaches a permis d'élargir le projet, aujourd'hui la coopération se découpe en deux volets : *Le printemps des bistrots*, prolongement des *Bistrots*



*d'hiver*, qui permet à d'autres territoires de faire des programmations culturelles ; une étude socio-économique sur les bistrots de demain et l'avenir des bistrots en milieu rural. Cette coopération permet aux PNRs de continuer à travailler ensemble, mais dans

le groupe de projet il y a aussi l'association *Pays'age* et la Chambre économique de Corrèze qui anime le réseau *Bistrots de pays* en Corrèze. ■

**Julia Steiner**

Ce qui est intéressant dans ce projet, c'est l'élargissement des partenaires, le fait qu'on soit partis d'un projet purement culturel, porté par l'association *Pays'age*, et qu'on ait choisi d'associer des chargés de mission économie, pour croiser les regards. Cela a permis de donner une ampleur au projet, en braquant nos jumelles sur ces bistrots, qui sont de drôles de commerces, entre entreprise privée et espace public. Les bistrots disparaissent dans nos campagnes, alors que ce sont des lieux de rencontre, des lieux d'échange. C'est pour cela que nous avons choisi de lancer cette étude socio-économique. Il y avait 500 000 bistrots en France au début du XX<sup>e</sup> siècle, il en reste moins de 30 000, aujourd'hui. Nous souhaitons comprendre les raisons de leur fermeture, connaître le rôle et les fonctions de ces lieux en milieu rural, découvrir les initiatives mises en place par les bistrotiers pour attirer des clientèles et créer du lien. Pour cela, nous souhaitons **avoir une vision économique, artistique et sociologique**. Nous avons choisi deux

bistrots par territoire, des équipes d'étudiants ont investi et étudié chaque café pendant une semaine, mené des entretiens avec les bistrotiers, acteurs, habitants, élus. Ils ont réalisé une monographie de chaque bistrot et une analyse globale et à partir de cette matière, l'équipe de recherche devait proposer un guide destiné à outiller les techniciens, les élus et les porteurs de projet souhaitant s'installer en milieu rural. L'équipe retenue pour le projet était composée de la *Navette*, une Scop (Société coopérative de production) spécialisée en économie sociale et solidaire dans le PNR de Millevaches qui s'est associée à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand et à un photographe. Cela a créé une dynamique territoriale avec la présence sur le terrain de nombreux acteurs, portée par l'idée de faire un travail de sensibilisation au maintien de ces lieux. Deux journées de restitution autour de ce projet seront organisées les 15 et 16 janvier 2014 au PNR de Millevaches en Limousin. ■



# La place du spectacle

vivant par **François Duval**,  
conseiller pour le théâtre et  
la danse (DRAC Languedoc  
Roussillon).

Je me suis interrogé sur le spectacle vivant et les PNRs : je suis remonté aux origines, en allant sur le site de la fédération des PNRs. On y lit : “Le 1<sup>er</sup> mars 1967 : le général de Gaulle signe le décret instituant les PNRs. Il s’agit d’équiper les grandes métropoles en aires de détente, d’animer les secteurs ruraux en difficulté, de trouver dans les voies nouvelles de développement la possibilité d’une mise en valeur des richesses naturelles et culturelles, de la préservation de la flore, de la faune et des paysages.” 1988 : après une gestation de 9 ans, nouveau décret qui réaffirme l’objectif premier des PNRs (la protection et la gestion des patrimoines), reconnaît aussi leur rôle de développement économique et social, ainsi que leur objectif d’expérimentation, d’exemplarité et de recherche. 2007 : Création du 45<sup>ème</sup> PNR. Cadre stratégique Horizon 2020 : “Valoriser et préserver des patrimoines vivants, partager un projet de vie avec des hommes et des femmes, faire vivre une culture *parc naturel régional*, faire de la Charte un contrat de territoire.” Il est donc intéressant de voir l’évolution et la prise en considération des populations. Mais y a-t-il une nécessité d’intégrer le spectacle vivant au sein des PNRs ? Ma réponse est non, il n’y a pas de nécessité dans le sens où il n’y a pas de nécessité de programmation. A Narbonne par exemple, vous avez une Scène nationale, une offre de spectacles avec un public qui se déplace. Avec Marion Thiba et le PNR de la Narbonnaise, dès le début de ma réflexion, nous étions sur un autre positionnement. **Faire une programmation dans le cadre d’un PNR, ce n’est pas ce qu’il y a de plus intéressant, et nos trois objectifs étaient de dire que ce qui nous intéresse c’est : le territoire, les publics et les œuvres.** Comment peut-on faire pour réunir ces trois éléments ?

En 2004, le ministère de la culture a travaillé sur la notion de résidence en essayant d’identifier les différents types de résidences. La résidence, c’est avant tout de permettre à une équipe artistique qui n’est pas issue d’un territoire de développer une relation privilégiée avec un public. Nous avons défini trois grands blocs de résidences, qui font l’objet de financement de la part de la DRAC. Le premier type de résidence est la “**résidence de création, d’expérimentation et/ou de recherche**”. On retrouve ici le mot “expérimentation” et je trouve cela intéressant car il n’y a pas, dans ces résidences d’expérimentations et/ou de recherche, obligation à montrer forcément une représentation, mais il y a **obligation à faire un travail de terrain, de rencontres**. Ce travail oblige l’artiste qui n’est plus sur son propre territoire à le découvrir, à l’appréhender.



C'est une démarche qui devient partagée par le public et l'artiste. Cette résidence a vraiment orienté le travail du PNR de la Narbonnaise. Le deuxième type de résidence, c'est ce qu'on appelle la "**résidence de diffusion territoriale**". On fait en sorte qu'une équipe artistique pour laquelle on a un coup de cœur, puisse se faire connaître sur le territoire de manière assez large et dans des lieux qui ne sont pas forcément équipés. C'est une autre démarche que d'utiliser les lieux tels qu'ils sont, sans en faire des lieux dits de spectacles. Cette résidence de diffusion peut souvent s'accompagner du premier type de résidence. Le troisième type de résidence est la "**résidence d'artistes associés**". Elle s'inscrit au moins dans une durée de deux ans, avec un vrai contrat engagé entre la structure et l'artiste. Cet artiste, présent pendant deux ou trois ans, va faire tout le travail : expérimentation, recherche, diffusion, création... mais il va aussi participer avec l'équipe de direction à la réflexion sur la programmation. **C'est une association, au sens réel du terme.** Ce travail de résidences se marie très bien avec les PNRs ; nous ne sommes pas là pour proposer des spectacles, une programmation, mais faire en sorte que cette relation devienne privilégiée entre une population, un territoire et une œuvre. ■



La plage inondée vers Port-la-Nouvelle

**Exemple d'un Parc :****La Narbonnaise,  
un territoire d'expérimentation moderne**

**Fabien Bergès**, comédien,  
metteur en scène, directeur du  
théâtre de Clermont l'Hérault

Le parc naturel de la Narbonnaise s'est adressé à moi en me proposant de contribuer à la connaissance sensible du territoire, à l'expression de son identité. Je sais qu'il existe pas mal de projets de spectacles vivants conçus à partir de paroles recueillies... Je me suis demandé en quoi cela pouvait m'intéresser en tant qu'artiste, metteur en scène. J'ai tout de suite dit que **je ne voulais pas faire "de la mémoire"**, je ne voulais pas raconter la vie d'antan, je l'ai eu fait, mais cela ne fait plus partie de mes préoccupations. **J'ai besoin de raconter le monde d'aujourd'hui.** L'approche du PNR, c'est **l'approche d'un territoire, mais pas avec une identité figée**, c'est ce qui a été construit par les hommes. Marion Thiba parle de ce territoire d'une manière qui invite au théâtre car elle parle de "territoire réel, imaginaire et rêvé". Il y a donc la place pour l'imperfection, pour le débat, pour le conflit, donc pour le théâtre. L'approche de l'artiste va être une recherche de la singularité, un besoin de passer par une histoire particulière pour raconter toutes les histoires. Nous cherchons en tant qu'artistes l'universalité, afin de dépasser le cercle de ce territoire, de tout territoire. Je me demandais comment le théâtre pouvait raconter le monde d'aujourd'hui, faire le récit de nos vies contemporaines. Nous avons donc posé à ce territoire singulier des questions d'ordre général. Nous avons interrogé les habitants pour les faire parler du travail, de la famille,

les liens sociaux, leur espace de vie, leur village, leur quartier... Nous ne voulions pas tomber dans un récit folklorique, d'anecdotes, mais entendre parler d'histoires d'aujourd'hui. Concrètement, nous avons passé une semaine de résidence à six comédiens. Nous avons rencontré une douzaine de personnes du village les deux premiers jours et il fallait produire 50 minutes de création, pour le vendredi soir, sous une forme de cabaret : "Le cabaret du monde vu d'ici".

Une semaine, cela permet de s'adapter aux contraintes économiques de nos métiers car financer une création a un coût. Nous avons déjà créé des outils pour travailler dans l'urgence dans un autre contexte, avec un projet appelé "Le cabaret de l'urgence". Le spectacle n'est alors pas parfaitement ficelé, mais c'est ce qui donne la justesse entre l'universel et le singulier. Le local a livré des sujets sur la viticulture, le paysage méditerranéen, des vies alternatives... Aujourd'hui, je suis directeur d'un théâtre à Clermont l'Hérault et j'ai repris cette idée parce que j'y ai vu des enjeux de qualité de relations publiques fortes. C'est "Le laboratoire éphémère", avec des créations de courte durée, proches de la population. **Un projet comme celui avec le PNR se négocie avec les habitants, à travers beaucoup de rencontres et d'émotion.** Il y a aussi la notion de résidence puisqu'on s'est installé une semaine et tous les soirs, nous proposons des "apéros-rencontres" pour que les gens viennent,



qu'on leur explique notre travail. Dans un petit village où il n'y avait plus de bistrot, nous étions en train de devenir le lieu où se construisait la sociabilité ! Il y avait un lien permanent avec les gens et une bonne

partie du village était là le soir de la représentation. Quand on est homme de théâtre et qu'on se préoccupe de concerner le plus grand nombre, ce genre de projet trouve sa résonance. ■

**Marion Thiba**  
(PNR Narbonnaise  
en Méditerranée)

Ce qui m'intéresse dans ce projet, c'est la création théâtrale comme faisant partie d'une politique culturelle plus large, à travers l'opération *Les Archives du sensible*. Ces résidences appartiennent au volet création d'une démarche de fond. Pour commencer, je voudrais rappeler que dans un parc nous agissons collectivement, c'est important à dire, en concertation avec les partenaires, les associations, les privés, les artistes, les collectivités, l'État... Et rappeler que la mission d'innovation, d'expérimentation est un devoir pour un parc puisqu'elle est inscrite dans la loi. Nous portons donc une utopie, c'est une notion à laquelle je suis très attachée et qui me guide dans mon action. Qu'est-ce que *Les Archives du sensible* ? Je travaille autour d'une **question centrale pour la société actuelle et qui a nettement besoin d'être dépoussiérée, la question de l'enracinement**. Elle se conjugue aux trois temps de l'Indicatif. C'est donc une triple question. Il y a ce qui nous permet d'être au temps présent, la question du territoire : qu'est-ce que l'appartenance à un territoire, qu'est-ce que son identité ? Il y a ce qui nous ramène au temps passé, c'est la question du patrimoine : qu'est-ce qu'un patrimoine, comment l'approcher de manière pertinente et avec quel à

propos, comment le rendre vivant, que transmettre ? Et il y a ce qui nous projette au temps futur, avec la question de la **création** : comment renouveler les regards, la pensée, les formes artistiques et inventer le **patrimoine** de demain (avec en toile de fond la question de l'élargissement des publics) ?

Parenthèse à propos des publics. Il existe deux théories intéressantes, qui m'aident à agir. La "théorie des trois cercles" : quand vous cherchez du travail par exemple, ce n'est jamais le premier cercle de vos amis qui va vous en trouver un, ni le deuxième, mais c'est le troisième cercle, c'est-à-dire des gens que vous ne connaissez pas, que vous allez rencontrer grâce aux personnes du premier cercle (vos amis) et du deuxième cercle (vos connaissances). C'est ce que l'on apprend lors des sessions *d'Outplacement*, ce reclassement externe payé par l'employeur quand vous partez de l'entreprise... Et par ailleurs, la "théorie des six intermédiaires" selon laquelle nous sommes en lien avec n'importe qui dans le monde par six chaînons au maximum (théorie aussi appelée "Théorie des six poignées de main" ou des "six degrés de séparation", établie par le Hongrois Frigyes Karinthy en 1929). Par exemple j'ai le plaisir de vous informer que je suis en lien avec Barack Obama par trois intermédiaires seulement :



Monsieur Malinverno ici présent qui connaît le ministre de la culture française, qui connaît le président de la République Française, qui lui-même connaît Barack Obama ! On peut donc élargir les publics facilement et je dois dire qu'il y a un **optimisme** dans ces théories qui permet d'avancer...

Pour en revenir à notre sujet du jour, le partenariat entre les PNRs et les DRACs, je retiendrai le mot "articulation". Tout se joue dans les articulations... Articulation entre le passé et le présent, tous deux fondamentaux dans *Les Archives du sensible*, qui peut se résumer comme une approche sensible du vivant et d'un territoire incluant une réflexion sur le rapport que le passé entretient avec le présent,

pour mieux envisager l'avenir ; Articulation entre la recherche et l'action culturelle, entre les "experts" et "les passeurs de territoire", détenteurs et divulgateurs de savoirs singuliers ou collectifs (vous avez pu rencontrer Bernadette Marty dans les salins ce matin, elle détient un "savoir autochtone" dans le bon sens du terme, un savoir non institutionnel, qui s'est constitué par la pratique d'un territoire) ; Articulation entre le patrimoine et sa réinterprétation par des artistes vivants ; Articulation nature/culture, objectif/subjectif ; Etc. Pour le dire autrement, **le territoire est une réalité géographique et humaine, mais aussi une construction sociale, imaginaire, poétique** et les articulations sont essentielles à la vie pour rester debout. ■



L'étang de Bages-Sigean avec les îles de Planasse et de l'Aute et Port-la-Nouvelle à l'horizon, depuis la crête des collines de garrigue dominant le village de Bages

**Exemple d'un Parc :****Le diagnostic artistique en Haute Vallée de Chevreuse**par **Sophie Dransart** (PNR)

Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse a inscrit dans sa Charte un objectif qui ambitionne de mettre en place une action culturelle spécifique et innovante. C'est dans ce contexte que le partenariat avec la DRAC a pu se nouer, afin d'expérimenter des projets artistiques sur mesure pour les territoires. Ce partenariat s'est élaboré à la faveur de "résidences-missions", dispositif de la DRAC visant à permettre la présence d'artistes en territoire rural. Les parcs franciliens sont très proches de Paris et jusque là, la DRAC finançait des actions dans Paris intra-muros, la Petite couronne, mais n'était pas présente auprès des parcs. Elle a donc souhaité accompagner des projets et des artistes là où ils n'allaient pas forcément. Le concept de "résidence-mission" n'est pas une résidence de création pure, l'artiste est dédié à la création locale. On lui demande d'accompagner un point de vue sur un territoire, d'avoir une mission d'accompagnement, d'éducation à la démarche artistique et d'inciter à la pratique artistique. La mission de l'artiste est une démarche de co-création avec les habitants et avec les particularités environnementales locales. La création en elle-même n'est pas le centre du projet. Un appel à projet a été rédigé conjointement avec la DRAC et le choix des candidats s'est fait sur audition. C'était une première. Cela nous permettait d'avoir une légitimité (artistique et culturelle) renforcée tout en conservant une vision proche du terrain.

Les financements ont été apportés pour moitié par le parc et pour moitié par la DRAC, les deux projets ont bénéficié d'enveloppes de 40 000 euros, pour une présence équivalente à 4 mois sur le territoire (répartie sur un an). Ce dispositif de la DRAC rejoint vraiment l'approche culturelle de notre parc qui envisage les projets artistiques comme des accompagnateurs de la philosophie du parc et des enjeux de territoire. L'art pour l'art n'est pas l'ambition. Nous défendons l'idée que les artistes peuvent tenir un propos sur le territoire, le décoder à leur manière et inventer des propositions qu'aucun bureau d'études ne ferait. J'ai entendu ceci dans une émission de Stéphane Paoli sur France Inter, dans laquelle intervenaient Jean Blaise et Jean Loisi : "Les artistes doivent se mêler de tout. On rêve d'une société dans laquelle l'organisation sociale, l'organisation physique, les transports, les ponts seraient inventés par des artistes. Pas d'une société qui ne serait gérée que par des règles et des hauts-fonctionnaires, mais une société dans laquelle la poésie ferait partie de la transformation du monde. **Il faut avoir confiance en la métamorphose que les artistes apportent à nos façons de penser et à nos façons de voir, en leur capacité de révéler le sensible d'une ville, d'un espace.**" Ce point de vue nous a servi de point d'appui pour lancer nos appels à projet. Le travail a été transversal, associant d'autres missions du parc, dans la volonté de mobiliser habitants et élus.



Concrètement, il y a eu deux résidences. La résidence d'un collectif, extérieur au territoire, autour du projet "un lien c'est tout" en 2012. Cette compagnie de théâtre est intervenue sur le changement d'échelle de notre territoire parce qu'en 2012, notre parc est passé de 21 à 51 communes. Nous lui avons demandé d'aller voir chacune des communes, de rencontrer des habitants et de collecter leurs mots et leur perception autour de cette question du lien, le territoire étant une réalité administrative et non vécue par ses habitants. Le collectif *Petit pois princesse* a réalisé une création à partir du recueil de témoignages, de portraits photographiques avec un ruban comme symbole de lien et une mise en scène comprenant la participation des habitants. Le spectacle vivant a permis de donner vie à cette parole. La deuxième "résidence poétique du paysage" était une intervention d'un plasticien et d'une vidéaste en 2013. Les élus et la Commission culture ont voulu s'appuyer sur une autre réalité. Ma collègue paysagiste mène des Plans paysages et biodiversité, le territoire a été découpé en entités paysagères, avec une réflexion pour envisager l'avenir des paysages et de la biodiversité dans ces entités. Pour enrichir et accompagner cette démarche très technique, nous avons eu envie d'apporter un regard artistique. Nous avons appelé cette initiative un PPBA, **Plan Paysage et Biodiversité Artistique**. Le projet s'est déroulé en grandes étapes. Des marches ont été filmées avec des habitants de 11 communes, des "arpenteurs". L'artiste s'est appuyé sur le regard des habitants. Chaque habitant a été invité à parler

de sa relation au paysage et à promener les artistes dans le paysage selon son propre cheminement. A partir de ces témoignages, le plasticien a créé des sculptures remises dans le paysage, avec des cheminements proposés à la visite. La vidéaste a produit des films et le plasticien une sculpture synthèse laissée dans une des communes. Ce sont donc à la fois des résultats esthétiques, puisque ce sont des projets artistiques, mais aussi pratiques, qui nous servent aujourd'hui. Nous n'avons pas eu les moyens d'une expertise, mais nous avons pu éditer un recueil avec les paroles et les photographies des habitants avec un DVD qui présente l'ensemble de la démarche du premier projet. Les élus l'utilisent aujourd'hui comme un portrait de territoire, pour le présenter aux nouveaux habitants. Concernant le deuxième projet, un étudiant en géographie a fait une synthèse qui sera utilisée par le bureau d'études missionné par la paysagiste du parc, qui va retravailler cette matière et cette perception de l'espace. Pour conclure, je dirai que ces projets donnent une matière indiscutable qui enrichit la vision et la connaissance du territoire et de ses habitants et aborde aussi la question des perceptions, qui n'est pas abordée par ailleurs. Quant aux limites, elles sont liées à la difficulté de la mobilisation des habitants et des élus. Ce type de démarche requiert un portage administratif et politique forts : il est important qu'elle soit approuvée et réaffirmée à l'échelon national afin de l'aider à prendre corps et à vivre dans les territoires. ■





Bord de mer à la Vieille Nouvelle

**SUR QUOI REFONDER  
UN PARTENARIAT  
DRACs-PNRs  
AU NIVEAU NATIONAL ? /**

# Introduction

par **Isabelle**

**Dufour-Ferry**, chargée  
de mission "culture-  
territoires ruraux" (MCC)

Je travaille au Secrétariat Général du ministère de la culture et de la communication. Depuis la révision générale des politiques publiques (R.G.P.P.) ce ministère compte trois grandes directions thématiques : la direction générale de la création, la direction générale des patrimoines, et la direction générale des médias et industries culturelles, en plus de la délégation générale à la langue française et aux langues de France. Les missions transversales inter-directionnelles et interministérielles sont aujourd'hui intégrées au Secrétariat Général. Au sein du Service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation, c'est le département de l'éducation et du développement artistique et culturel qui pilote les politiques interministérielles (éducation nationale, jeunesse et sports, santé, justice, tourisme, ville, agriculture...). Le partenariat entre les ministères chargés respectivement de la culture et de l'agriculture est ancien. Le dernier numéro de la revue "champs culturels", publiée par le ministère de l'agriculture avec le soutien du ministère de la culture, fait le point sur 30 ans de politique interministérielle. Pendant de nombreuses années, ce partenariat était limité aux actions culturelles développées par les lycées agricoles. **Un nouveau protocole signé en Septembre 2011 ouvre des champs nouveaux** : l'éducation et le développement artistique et culturel dans toutes ses composantes sur le temps scolaire et hors temps scolaire ; les nouvelles médiations culturelles : le patrimoine alimentaire et les sciences du vivant ; l'aménagement du territoire prenant en compte la qualité de l'architecture, des espaces et du patrimoine ; l'accompagnement d'une dynamique artistique et culturelle dans les territoires ruraux, le volet alimentaire ; l'impact et le développement des industries culturelles. Un appel à candidature a été lancé en Juillet 2012 par les deux ministères proposant à leurs échelons déconcentrés de décliner conjointement l'un des aspects novateurs de ce protocole. Six régions pilotes ont été sélectionnées : l'Aquitaine, la Bretagne, la Basse et Haute Normandie, La Franche-Comté et Rhône-Alpes. Parmi celles-ci, trois régions ont proposé d'organiser des séminaires thématiques, respectivement : la Basse Normandie sur le thème du paysage et de la qualité architecturale (27 et 28 Novembre 2012) ; la Franche-Comté sur celui de l'accès à la culture, des publics des territoires ruraux (28 et 29 Mars 2013) ; Rhône Alpes sur l'alimentation (7 et 8 Octobre 2014). L'ensemble des régions pilotes étaient invitées à participer à ces séminaires.





La synthèse de ces séminaires et des expérimentations menées sur le terrain aura lieu lors d'une réunion du comité de pilotage et du comité national de suivi et de coordination de la convention Alimentation, Agri-Culture, au début de l'année 2015.

En ce qui concerne les relations avec les parcs naturels régionaux, puisque le thème de ce séminaire est la relation entre les parcs naturels régionaux et les DRACs, je sais maintenant que nous avons deux interlocuteurs, directeurs de parcs, pour la fédération. Bruno Malinvero a effectivement mis le doigt sur un point un peu sensible. En effet quand j'ai repris le dossier, j'ai téléphoné à la fédération des parcs de nombreuses fois, sans réponse, puis j'ai fini par recevoir un appel de la fédération, d'interlocuteurs qui ne sont pas vraiment des interlocuteurs Culture. J'ai fait un petit peu d'archéologie, en expliquant qu'effectivement il y avait eu une convention entre la fédération des parcs et le ministère de la culture - il y en a eu plusieurs d'ailleurs -. Dans un passé pas si lointain, nous avions une convention co-signée par la fédération des parcs, le ministère de la culture - deux directions au sein du ministère de la culture : la DDAAT, qui était intégrée au Secrétariat général et qui s'occupe de développement culturel, et la Direction du patrimoine. Pour des raisons que j'ignore, ces triples signatures ont disparu et nous n'avons plus maintenant qu'une signature entre la fédération des parcs et la Direction du patrimoine. Vous imaginez bien qu'au sein d'un Secrétariat général, je mène une politique interministérielle et inter-directionnelle. Ce qui nécessite des compétences sportives très développées ! Je vous remercie donc pour tous vos travaux qui ont pu déboucher sur ce séminaire et je félicite le PNR de la Narbonnaise et le DRAC Languedoc Roussillon pour avoir pris l'initiative de ce séminaire. J'espère que nous n'en resterons pas là. Il y a peu, j'ai participé à une réunion de l'ICOMOS - Conseil International des Monuments et des Sites ([www.icomos.org](http://www.icomos.org)) -, il y avait beaucoup de parcs nationaux mais il n'y avait pas de parcs naturels régionaux. J'ai bien sûr posé la question avec une fausse naïveté à propos des relations entre parcs nationaux et PNRs, on m'a répondu qu'on ne dépendait pas du même dispositif législatif. Il serait intéressant quand même de travailler ensemble et un rapprochement avec l'ICOMOS permettrait de **valoriser vos forces vives**. Je voudrais pour finir vous lancer un appel : que ce séminaire très riche, qui a présenté des exemples variés d'actions culturelles dans tous les secteurs culturels, ne reste pas lettre morte, mais qu'il débouche sur la constitution d'un groupe de travail à géométrie variable, comprenant des représentants des parcs naturels régionaux (chargés de mission et les 2 directeurs des parcs référents Culture à la fédération) que je m'engage à coordonner en lien avec la direction des Patrimoines du ministère de la culture et de la communication. Il pourra être force de proposition auprès de la fédération nationale des parcs afin que la culture dans toutes ses composantes (et non le seul volet patrimonial) y soit représentée. ■

# Discussion /

**Philippe Vergain** (MCC)

Je souhaite apporter une précision sur la réunion de l'ICOMOS, c'est le premier séminaire atelier qui s'adressait aux gestionnaires d'espaces patrimoniaux donc l'ensemble des réseaux pouvant être concernés par la question des espaces patrimoniaux avaient été sollicités, d'où la présence de l'association des villes d'art et d'histoire et secteurs sauvegardés, les Parcs nationaux, le Conservatoire du littoral et comme Mme Dufour-Ferry l'a déploré, la faible représentation des PNRs et l'absence de la fédération des parcs. Les deux jours qui ont eu lieu à Maisons-Laffitte avaient pour objectif, dans le contexte législatif actuel des trois lois environnement, patrimoine et urbanisme qui vont se mettre en place, de proposer concrètement des recommandations pour la gestion de ces espaces patrimoniaux. C'est vraiment dommage que **l'expérience des PNRs qui est vraiment culture, nature et paysages** - les trois thèmes qui étaient abordés - n'ait pas été présentée. Ce n'est pas perdu, nous allons diffuser l'information sur les recommandations, il y a un chantier très important à mener et le rapport en cours sur les STAPs va être un levier par rapport à ces questions. La Charte mise en place dans le PNR du Verdon pourrait-elle servir de "modèle" pour les futures collaborations PNR et SRI (Service Régional de l'Inventaire) ?

**David Pénin** (chargé de mission culture au parc national des Pyrénées)

J'ai répondu à l'invitation de Marion Thiba et ma présence est symbolique des rapports un peu plus étroits que le parc national des Pyrénées entretient avec les PNRs du territoire. La mission culture se développe depuis 2009 dans le parc national, elle est balbutiante et portée par une seule personne, mais elle s'inscrit d'abord dans la loi de 2006 et dans les nouvelles approches des parcs nationaux concernant leurs territoires. Je témoigne donc de la volonté de prendre en considération ce champ du patrimoine culturel dans toutes ses dimensions, en s'appuyant sur les dynamiques territoriales notamment en matière d'inventaires, de conservation et de valorisation du patrimoine culturel. Nous avons beaucoup à apprendre des PNRs et ces rapprochements avec les PNRs de notre territoire sont intéressants pour nous et permettront sûrement de pouvoir mener des actions communes.

**Jean-Pierre Besombes-Vailhé** (DRAC Languedoc Roussillon)

Concernant les rapprochements entre parc nationaux et PNRs, on ne peut pas ne pas évoquer le parc national des Cévennes dans cette discussion ; il a été le premier parc national habité, le terrain d'expérimentation de Georges-Henri Rivière en matière d'écomusées. Il y a une histoire qui s'est construite en lien avec la mission du patrimoine ethnologique, une histoire parcs nationaux et PNRs, qui se raconte à travers le parc national des Cévennes.

**Marion Thiba** (PNR Narbonnaise en Méditerranée)

Je voudrais préciser que nous n'avons pas invité les parcs nationaux à ce séminaire, ni les Conseils régionaux ou généraux. Cela aurait dépassé le cadre de notre propos. La présence de David Pénin est un fait isolé, due au voisinage et au compagnonnage.

**Dominique Masson** (DRAC Centre)

J'ai trouvé très intéressante l'initiative du ministère de la culture et cette enquête PNRs / STAPs. C'est pour moi un premier volet, il faudrait que cette enquête ne soit pas l'enquête PNRs/STAPs mais PNRs/DRACs. Je pense que l'inspection pourrait faire une enquête plus complète à partir de cela. Peut-être que Monsieur le DRAC Languedoc-Roussillon, fort de l'expérience de ce séminaire, pourrait accentuer cette demande ?

**Alain Daguerre de Hureaux**

(DRAC Languedoc Roussillon)

Je peux donner quelques éléments de réponse : l'initiative de procéder à une enquête sur les relations entre les PNRs et les STAPs part du constat du rapprochement territorial entre le PNR et le STAP, qui n'est pas réellement une unité territoriale de plein exercice de la DRAC, puisque vous savez qu'un STAP est un service départemental placé sous l'autorité du DRAC qui a jusqu'à sept ou huit départements sous son autorité. Le responsable de ce service exerce à la fois des pouvoirs propres, de nature réglementaire, mais il a également une mission territoriale en terme d'approche des paysages, de correspondant de la DRAC sur différents sujets, tel que l'environnement.

Partir des STAPs est sans doute le bon échelon, car c'est celui qui est au plus près du terrain. Après, à partir du moment où les DRACs ne sont pas écartées de ce débat, c'est un problème de méthode, d'échange et de dialogue. Heureusement il y a assez de dialogue pour qu'on puisse travailler en bonne intelligence, il n'y a pas de souci sur ce type d'enquête qui devrait être productive en termes de résultats. La seule difficulté que je perçois, c'est que ce travail devra être enrichi par d'autres dimensions. Les STAPs n'étant pas des unités territoriales de plein exercice comme les DDTM, il y a en effet toute une composante de l'action de la DRAC qui n'est pas maîtrisée à l'intérieur des STAPs. **L'objectif central du dialogue entre PNRs et DRACs qui nous mobilise, c'est l'approche la plus fine des territoires et de leurs enjeux.** Il y aura donc un second travail qui sera de fusionner l'approche territoriale, qui peut être portée par un chef de STAP dans son département, et les approches portées en DRAC par le service du spectacle vivant et de la création, par le service des publics et de la transmission, en confrontant les différentes visions portées par les différents services du même territoire. J'attire votre attention sur un point : cela suppose une mise en commun d'analyses et de réflexions qui devraient pouvoir se fonder sur des outils cartographiques, des outils d'analyse qui font cruellement défaut aujourd'hui en DRAC et permettraient de rendre notre travail et notre expertise plus efficaces.

**Brigitte Herberitz** (PNR Ballons des Vosges)

Je vais compléter les propos du DRAC car il y a une dimension territoriale qu'il ne faut pas oublier. Nous avons vu hier matin, lors de la visite du parc naturel régional de la Narbonnaise, que les PNRs pouvaient être des secteurs fragiles. Les pressions relatives à l'aménagement du territoire sont peut-être des menaces pour l'avenir des PNRs. Assurer les conditions d'un aménagement du territoire de qualité, c'est la base. En parallèle, chercher de nouvelles pistes comme le font les PNRs et comme en témoignent toutes les actions présentées hier, c'est une très bonne démarche. **Vouloir partir des populations et chercher de nouvelles pistes est une ouverture absolument nécessaire et actuelle.** Rien n'est antinomique, il n'y a pas d'opposition entre une démarche et une autre, elles sont complémentaires.

**Jean-Philippe Gallet** (PNR Verdon)

Monsieur le DRAC, vous disiez que vous aviez assez peu de recul sur une analyse géographique des enjeux de la culture ? Qu'entendiez-vous par le manque d'informations ?

**Alain Daguerre de Hureaux**

C'est moins le manque d'informations qu'un problème d'outils techniques pour avoir une approche cartographique complète d'un territoire régional et de permettre de superposer à l'aide d'un SIG différentes couches d'information qui sont aussi une cartographie musicale, théâtrale, bibliothèques et médiathèques, une cartographie des zones d'éducation fragile, pour donner à un pilotage culturel régional les outils dont il a besoin pour appréhender de manière objective les territoires. Ces outils ou plus exactement les conditions de leur mise en œuvre ne sont pas réunies ; d'autres services de l'État les ont sans doute, mais ce n'est pas toujours facile de travailler au plus près d'eux car les contraintes, notamment de personnel, pèsent. ■



# Quelques pistes de réflexion /

# Territoires et publics

par *Jean-Pierre*

*Besombes-Vailhé,*

conseiller Action culturelle,  
politique de la ville et publics  
spécifiques (DRAC Languedoc  
Roussillon)

Je vais commencer par évoquer les notions de territoire et de public, puis le dénominateur commun qui nous lie avec les PNRs, c'est-à-dire la **notion de transmission**. Il y aurait beaucoup à dire sur la notion de territoire, je vais reprendre ce qui a été dit hier, c'est une notion centrale qui induit la notion de public. Le territoire est un espace anthropisé.

**Dans un territoire, il y a l'homme, sans l'homme, c'est un espace.** La notion de public peut être entendue comme la masse des individus qui constitue une population, comme un ensemble de personnes qui assiste ou participe à quelque chose. Je reprends les éléments apportés par Noël Barbe qui étaient très pertinents, de ce point de vue. Se pencher sur les publics et les territoires, c'est se pencher sur une entité qui constitue un ensemble, le matériau sur lequel nous avons à travailler. C'est en cela qu'une politique vise la transmission. Les publics, de manière générique, peuvent être aussi les citoyens comme nous l'avons souvent évoqué. Nous avons en DRAC et ailleurs la tendance à classifier les publics. C'est presque une science du tri, nous avons une approche entomologique du public, défini par tranches d'âges, par catégorie socio-professionnelle... Nous essayons de développer des modes d'approche différenciées qui sont adaptées et nous nous rendons compte que nous retrouvons une lecture des territoires, des territoires d'éducation prioritaires, de politique de la ville et nous retrouvons l'ensemble de la batterie des aides publiques, qui sont là pour accompagner individus et territoires. Nous avons souvent des approches cloisonnées, nous manquons de transversalité. S'il y a un vrai travail à faire sur les territoires des PNRs, c'est surtout de **réussir à décroisonner** et faire en sorte que la transversalité devienne quelque chose d'efficace. Une des approches évoquée par Alain Daguerre de Hureaux, la superposition des calques, l'approche interprétative doit nous permettre d'analyser cette complexité en essayant de chercher des modes d'approche communs.





La notion de public, ce sont aussi les élus, les catégories professionnelles du territoire qui renvoient vers des modes d'approche plus ciblées par rapport à des **préoccupations de gouvernance**. Contrairement aux parcs nationaux, qui sont des zones de protection, les PNRs sont des zones de sensibilisation, voire d'éducation d'urbains, qui ne doivent pas oublier la dimension naturelle, naturaliste, environnementale mais aussi culturelle. **Oublier la culture c'est oublier la notion même de territoire, intrinsèquement liée à la présence de l'homme dans ce processus d'anthropisation**, qui fait la singularité de la dimension à la fois culturelle et environnementale. Nous avons une grande diversité d'approche des territoires industriels, des paysages plus ruraux que d'autres ; nous avons vu aussi que le clivage entre l'urbain et le rural n'est pas aussi net que cela, il peut même y avoir une imbrication permanente et le PNR de la Narbonnaise est là pour en témoigner. La dimension culturelle est centrale dans ce parc aux portes de la ville. Public et territoires sont très imbriqués, des modes de gouvernance sont à trouver pour mieux travailler sur cette notion qui nous unit, celle de la transmission. A partir de là, il faut **retrouver la notion de projet**, repositionner l'homme au cœur du territoire mais surtout repositionner le projet au niveau du territoire. On pense aux méthodes d'action que l'on veut mettre en place, qui renvoient à nos cœurs de métiers : transmettre, éduquer, sensibiliser, médiatiser. Mais derrière tout cela, qu'est-ce qu'on met ? Éduquer, ce n'est pas sensibiliser, sensibiliser ce n'est pas médiatiser... Dans les PNRs, il y a des "écoles du parc" avec un volet d'éducation à l'environnement, peut-être que dans le domaine de la culture et du patrimoine, nous sommes moins avancés, nous avons encore beaucoup de choses à apprendre. Voulons-nous des moyens de sensibilisation, voulons-nous des approches interprétatives, quels outils souhaitons-nous utiliser ? Nous avons eu l'intervention d'un CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement), une structure d'éducation populaire qui a pour vocation d'apporter cette éducation au plus près des habitants. Faut-il des musées, quelle approche a-t-on de la connaissance? Nous avons évoqué la nécessaire production de connaissance, mais comment la transmet-on ? Quelle connaissance ? Doit-on être dans des **formes savantes** de restitution ou valoriser des formes de **savoirs populaires** ? Comment aborder le savoir, comment le produire ? La connaissance, ce n'est pas uniquement la recherche scientifique, c'est aussi la présence d'artistes qui viennent interroger par leurs pratiques et révéler des réalités du territoire. Il faut **penser l'accès à la culture** : comment, pourquoi ? Il y a dans la Constitution de 1946 le droit constitutionnel d'accès à la culture. On peut aussi se caler sur la mission du ministère aujourd'hui, les parcours de vie, l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie. On peut voir les choses d'un point de vue "macro" mais cela ne nous apporte pas d'éléments de méthode au plan local ; **comment faire des choix culturels pour un territoire** ? L'idée à travailler, si le réseau PNR/Culture vient

à se renforcer, serait de réfléchir sur des outils, des moyens, des méthodes, et **essayer d’avoir une vision commune** sur la notion de transmission adaptée aux enjeux des PNRs. S’il y avait un élément à retenir pour transmettre et éduquer, c’est **l’approche sensible**. Je voudrais rendre hommage à Pierre Sansot, qui parlait de “monstration du sensible”. L’approche interprétative des naturalistes préconisait d’utiliser cette dimension sensible. J’aime citer l’exemple des écologistes de l’Euzière qui, après une sortie dans la garrigue, demandent ce que c’est que la garrigue, les gens répondent souvent “la garrigue ça pique !” Voilà, une fois qu’on a une approche sensible, on peut commencer à rentrer dans des savoirs naturalistes. Parler de la Narbonnaise, c’est aussi parler du vent, de la mer et des étangs... Comprendre le territoire, comprendre les hommes, c’est nécessairement se poser des questions qui passent à la fois par des formes savantes et érudites, mais aussi et peut-être avant tout par une approche sensible du territoire. ■



Vue des anciens salins et des équipements portuaires de Port-la-Nouvelle, un matin d'octobre sans vent et légèrement brumeux

**Exemple d'un Parc :****Caps et Marais d'Opale, la participation des habitants**par **Philippe Godeau** (PNR)

Je tiens à dire tout d'abord que le programme que je vais évoquer n'aurait sans doute pas été aussi pérenne et efficace sans le soutien de notre référente DRAC, qui nous a apporté quelques financements, mais qui nous a surtout toujours conduit à **réfléchir au sens de l'action**, à le valoriser et qui a apporté la parole de l'État. Je pense que nous avons tout intérêt, au sein des parcs et plus encore à la fédération, à valoriser la parole des DRACs. Trop souvent, la parole de l'État et de ses services est quelque peu dévalorisée. Je souhaite donc évoquer une opération qui s'appelle "le sillon des artistes", qui a maintenant huit ans. C'est un outil qui associe systématiquement la collecte de mémoire, la création et la médiation artistique et la participation des habitants. Le PNR des Caps et Marais d'Opale est né de la fusion de deux PNRs. En 2005, nous faisons une évaluation à mi-Charte et nous nous sommes très vite aperçus que **les élus avaient le sentiment d'avoir perdu le contact avec le terrain**. Comment se faire reconnaître, avec des actions qui entrent dans le quotidien des habitants ? Comment donner toute sa place au patrimoine culturel dans le développement du territoire ? L'idée de cette action consistait à la fois à développer l'approche sensible, pour nous permettre d'améliorer la connaissance notamment en terme de patrimoine culturel immatériel, et à donner un rôle aux artistes. Le "sillon des artistes"

a été l'occasion de développer des problématiques sur quatre thèmes essentiels qui semblaient s'imposer à nos élus et nos financeurs.

Le premier était **l'évolution des paysages et des relations aux paysages**, c'est-à-dire comment trouver, dans les cadres des documents d'objectifs *Natura 2000* des moyens de préserver ou de donner à ces paysages de nouvelles fonctions qui aient de réelles racines. Cela nous a demandé trois ans de travail, avec une collecte de mémoire, un travail fait avec les habitants, un travail de restitution et de création artistique avec les habitants en question, puis un travail de construction d'un processus de préservation, d'intervention de certaines collectivités dans la gestion de ces milieux particuliers, en associant la recherche et l'évocation du pastoralisme qui s'est arrêté chez nous dans les années 1960 et enfin la thématique des coteaux calcaires. Nous avons fait la même chose sur le marais audomarois, en travaillant avec les habitants et les maraîchers à la création d'un spectacle qui a été diffusé auprès d'environ 2 000 spectateurs. Le deuxième thème était **les traditions vivantes**, notamment le jeu de quilles et le jeu d'archer, tir à l'arc à la perche. Ce sont des activités qui se portent bien, mais les fédérations qui s'en occupent s'étaient aperçues que ces pratiques que l'on pourrait qualifier d'identitaires devaient évoluer pour survivre. Il y a donc eu une recherche documentaire historique et une collecte de mémoire.



Cela a débouché sur de nouvelles règles du jeu, de nouveaux types de compétitions. Au travers de cette opération, nous avons pu leur apporter des idées d'évolution. Le troisième thème est lié au **patrimoine bâti** : nous avons créé, à l'initiative du STAP et de la DRAC il y a une dizaine d'années, un groupe départemental de sauvegarde du bâti à pan de bois et torchis sur notre territoire, ce qui représente environ 350 bâtiments sur 45 000 bâtis recensés ou en cours de recensement. En travaillant sur des inventaires interactifs et sur des formules de stages participatifs, nous avons pu initier un mode plus classique de sauvegarde qui nous a permis de sauver 10% de ce patrimoine. Enfin, nous nous sommes demandé comment aller plus loin dans la recherche de nouvelles formes urbaines, en réfléchissant avec les habitants aux **nouvelles façons d'habiter**. Nous avons testé le *process* associant artistes et habitants sur la création d'un nouveau quartier et aujourd'hui cette façon de faire a tendance à devenir systématique.

Bilan de ces huit premières années : nous allons encore plus loin aujourd'hui, car multiplier les opérations les unes après les autres est intéressant mais on est très vite débordés par la masse de travail. L'équipe qui s'appelle "vie des territoires et patrimoines culturels" représente quatre personnes qui travaillent sur des domaines variés. Nous avons d'abord des **réseaux** en commençant par un réseau de collecteurs de mémoire qui appuie les démarches engagées. Aussi, nous étions très en retard sur les inventaires du patrimoine bâti. Toutes les collectivités passent par des plans locaux d'urbanisme

intercommunaux, l'inventaire systématique du patrimoine bâti est intégré dans ces démarches. C'est une grande chance, dans trois ans notre territoire sera intégralement couvert. Deux de ces collectivités ont accepté de mettre en œuvre un inventaire participatif. Ces personnes interviennent notamment dans la hiérarchisation des préconisations. Nous avons beaucoup de difficultés à faire une **évaluation qualitative** des actions menées. Nous ne savons pas comment la mener, nous avons du mal à définir un cahier des charges pertinent mais nous sommes preneurs d'expériences similaires. La deuxième difficulté concerne l'animation des actions et des réseaux, très chronophage pour une petite équipe. La majorité des programmes que j'ai évoqués ont duré en moyenne trois ans, se superposant. Comment alors transférer ces opérations ? Les collectivités partenaires ne souhaitent pas forcément les reprendre, même sous une forme plus légère, alors qu'elles sont favorables à ce type de projets. Les réussites, ce sont notamment la création de réseaux, l'intégration de la dimension "participation, médiation et création artistique" dans la majorité des programmes du parc. La transversalité ne nous a jamais posé problème, reste qu'au départ faire de la médiation ou de la création artistique dans les programmes relevant du patrimoine naturel ou du patrimoine bâti dans le cadre d'un programme trame verte et bleue par exemple, ce n'était pas évident. A chaque programme annuel, la réflexion est menée sur ce type de *process*. Nous sommes tous à la recherche de financement, c'était aussi pour nous la façon de continuer à bénéficier de crédits. ■

# Le département

par **Pascal Fruchon**,  
directeur de la culture,  
de la jeunesse  
et des sports au Conseil  
Général de l'Aude

Il faut resituer les grandes caractéristiques de ce territoire. Nous avons parlé tout à l'heure de ruralité, les zones urbaines sont suffisamment étroites dans ce département pour considérer que nous sommes en zone rurale à peu près partout. Le chef-lieu de département, Carcassonne représente 47 300 habitants alors que Narbonne est plus peuplée. Les ressources dont peut disposer le Conseil Général ne sont pas importantes et mettre en œuvre des compétences qui ne sont pas obligatoires procède d'un véritable choix. Il y a ainsi une politique culturelle menée par le Département, le président du Conseil Général de l'Aude a été précédemment président de la commission culture, et c'est quelqu'un qui est très attaché au développement culturel. Il y a des domaines qui relèvent des compétences obligatoires du Conseil Général, la lecture publique avec l'outil bibliothèque départementale, le développement des enseignements artistiques et les Archives départementales. Ce sont d'ailleurs avec les Archives départementales que les collaborations sont les plus poussées entre le PNR de la Narbonnaise et le Conseil Général. Le Département intervient sur le territoire du parc, mais aussi directement auprès de l'agglomération de Narbonne et de différentes communes. En soutien par exemple aux festivals ou à la Scène nationale, aides à la diffusion, donc pour le spectacle vivant et le cinéma, aides à la création pour des résidences d'artistes, mais aussi auprès des bibliothèques et aux établissements d'enseignements artistiques. Le Conseil général intervient également au musée des Corbières à Sigeac à travers sa conservation départementale des musées. Symbole de cette volonté d'être un acteur culturel, le Département a ouvert il y a un peu plus d'un mois un portail culturel qui est un outil qui sert à mettre à disposition du public l'ensemble des ressources culturelles que possède le département, notamment avec la partie numérisée mise en ligne par les Archives départementales. Il est conçu aussi pour devenir un support pour les partenaires, un outil de travail.

Vis-à-vis du parc, le Département soutient financièrement les chantiers d'insertion autour de la charpenterie de marine, met à disposition des sources documentaires qui servent aux publications du parc, l'expertise des collègues des Archives départementales, assure des formations à la recherche historique, et participe au dispositif "Paysage en chantier". Favoriser la découverte de la culture, c'est aussi permettre de se déplacer sur ce parc, avec les routes, les sentiers de randonnées. Le Conseil Général finance



des sorties découverte et patrimoine dans les ENS (Espaces naturels sensibles) organisées par le service Éducation à l'environnement du parc. On peut aussi évoquer les chantiers d'archéologie préventive. Pour nous, quand on parle de culture, il s'agit de **nourrir intellectuellement les populations locales, de développer un tourisme culturel, de développer l'attractivité du territoire**. Ce territoire a une démographie essentiellement fondée sur l'héliotropisme, il y a donc des enjeux en termes d'évolution des motifs d'installation sur notre territoire. Le Département est-il un guichet à subventions ? On peut le voir comme cela, mais il doit être aussi un animateur et un instigateur de politiques et si on veut que la culture soit un facteur de développement du territoire, il faut être capable de répondre aux besoins exprimés par les collectivités et les associations et de construire des projets. Il nous faut avoir une vision plus synthétique, plus ambitieuse, faire le lien avec des instances qui sont très proches mais peut-être moins en rapport direct avec le terrain comme la Région ou la DRAC.

Le PNR est-il un territoire ou un acteur ? De mon point de vue, le PNR est assurément un interlocuteur, qui dans ce département est un acteur culturel de grande qualité, qui ne sollicite pas, mais qui fait des propositions et qui est générateur de programmes de recherche, de connaissances, de résidences artistiques et le Conseil Général se réjouit que ces activités soient menées par le PNR de la Narbonnaise. ■





# **Table ronde et discussion /**

avec les points de vue croisés  
**des représentants de l'État,  
la Région, le Département, les parcs**

**Marion Thiba** (PNR Narbonnaise en Méditerranée)

Il y a une variété de personnalités et d'approches des chargés de mission culture dans les PNRs, c'est ce qui fait la richesse de ce Réseau national. Il y a aussi une diversité de démarches. Je m'adresse à mes collègues : il serait intéressant que vous puissiez intervenir pour dire ce qui vous tient le plus à cœur.

**Sophie Dransart** (PNR Haute Vallée de Chevreuse)

Je veux rappeler l'importance de toujours lier le patrimoine et la culture dans l'approche des territoires, globalement. Il ne faut pas opposer ces deux entrées et c'est peut être notre spécificité que l'on doit défendre par rapport à d'autres collectivités ou d'autres approches ministérielles.

**Marion Thiba**

Je suis d'accord, je pense que si l'on scinde les deux, l'originalité de l'action culturelle des parcs sera mise en péril.

**Armelle Bouquet** (PNR Vercors)

J'ai toujours le sentiment que l'on voit nos territoires mis sous cloche. Hier, c'était très positif de rappeler que la nature et la culture cohabitaient très bien sur nos territoires, que nous pourrions être **des laboratoires d'expériences**, vu la richesse des exemples qui nous ont été proposés. Il y a beaucoup de choses qui se font de manière très pertinente et ce matin je suis un peu déçue de cette image qui nous rattrape et je voudrais savoir s'il y a une autre façon de voir parcs et culture cohabiter.

**Brigitte Herbertz** (PNR Ballons des Vosges)

Ce qui me semble important de garder, c'est la possibilité d'expérimenter et de **prendre des risques**. Même si effectivement une Charte de parc c'est parfois difficile à mettre en œuvre, même s'il faut faire attention à tous les partenariats. Si nous arrêtons de prendre des risques, il n'y aura plus besoin des parcs.

**Roxanne Wilhem** (PNR Grands Causses)

Dans les parcs, nous sommes très imprégnés de nature. Il n'est pas toujours évident de voir que dans les paysages, il y a des petites lumières allumées, ce sont des hommes qui sont là depuis longtemps, qui participent à la construction de nos identités. Les élus n'ont pas toujours conscience de ces identités parce que pour la plupart d'entre eux sont des gens du pays. C'est tout un travail sans filet que d'arriver à créer des toiles d'araignées avec les forces vives locales, pour que la culture du territoire, sans qu'elle soit complètement enfermée, arrive à germer et y mettre **un peu d'art contemporain est important pour échapper aux propositions très traditionnelles**. C'est une alchimie entre le passé et le futur, pour essayer de bien vivre le présent, parce que c'est tout l'enjeu des parcs quand ce sont des territoires qui se dépeuplent.



**Philippe Godeau** (PNR Caps et Marais d'Opale)

Comme Armelle, j'ai des vieux démons qui ressurent quand j'entends encore parler de "collecte de la mémoire". Je me dis que c'est un vocable qui a un horizon dépassable et pour reprendre une métaphore du pianiste de jazz **Bernard Lubat** : **"Comment passer d'un espace conservatoire à un espace *conversatoire* ?"** La mémoire est un matériau plastique qui se réactualise, ce ne sont pas juste des aimables figurants posés là qui témoigneraient de ce qu'était la vie du charpentier... C'est un horizon que l'on doit nécessairement dépasser pour essayer de comprendre la complexité du social qui s'invente et pour faire de nos territoires des espaces qui ne sont pas simplement axés sur une patrimonialisation qui a fait son temps.

**Philippe Vergain** (MCC)

Je veux être sûr qu'il n'y ait pas d'ambiguïté par rapport à ce que j'ai pu évoquer ce matin, je reprends l'idée de l'ICOMOS, et je veux qu'on soit bien d'accord car il me semble qu'il y a un enjeu important. L'expérimentation telle que vous venez de le dire, je pense que c'est ce qui fait la force et la richesse des PNRs. Quand l'ICOMOS parle d'espaces patrimoniaux, on voit poindre actuellement de gros enjeux, à savoir des espaces patrimoniaux qui bénéficieront de systèmes de protection existants qui sont lourds, mais qui sont fragiles compte tenu du contexte législatif. A côté, il y a d'autres espaces patrimoniaux, qui sont des espaces dans lesquels ce sont les territoires qui définissent leur patrimoine,

ce sont les habitants que vous essayez d'associer par toutes vos démarches qui finalement disent ce qui fait patrimoine. Ce sont sur ces territoires qu'il y a un enjeu particulièrement important en ce moment, en interministériel nous travaillons bien dessus entre les techniciens au niveau national. C'est peut-être plus compliqué en région et cela fait partie des choses que nous devons voir avec les DRACs, mais il y a vraiment des éléments de langage commun autour du "paysage" qui sont en train de se mettre en place. Par exemple, nous ne sommes pas dans le paysage culturel au sens de l'UNESCO, nous sommes dans le paysage au sens de la convention de Florence, qui inclut la dimension représentation et des aspects très concrets. Il y a un enjeu très important aussi du côté des élus des Conseils Régionaux qui ont les mêmes fractions entre eux, entre nature et culture, que l'État a eu pendant longtemps. Nous essayons aujourd'hui dans des réunions comme avec l'ICOMOS d'être vigilants sur les évolutions législatives et de valoriser la démarche de participation des acteurs locaux à la création d'espaces patrimoniaux.

**Bruno Malinverno** (MCC)

Je me souviens d'un séminaire au Pilat où Armelle disait déjà la même chose, quasiment mot pour mot ! Cela m'avait déjà fait bondir à l'époque, car de notre point de vue, quand nous travaillons sur le patrimoine, ce n'est pas du tout une mise sous cloche, c'est même exactement le contraire ! Quand on fait un inventaire, c'est aussi le moyen de faire le tri. Pour faire le tri il faut connaître, cela veut dire aussi créer de l'espace ou laisser de l'espace à la création architecturale qui n'est pas un pastiche du patrimoine existant, mais de la création à partir de la connaissance de ce territoire. Quand on parle de mémoire, que ce soit de la mémoire ouvrière ou des habitants ou de mémoire patrimoniale, ce n'est certainement pas un outil de mise sous cloche mais exactement le contraire.

**Noël Barbe** (DRAC Franche Comté)

Nous avons employé un certain nombre de *boites noires*, un mot que j'emprunte à Bruno Latour : *habitant, territoire, mémoire, collecte, patrimoine*, mais je pense que nous en donnons des définitions différentes, la pratique le montre. Je ne suis pas sûr que nous ayons beaucoup avancé depuis le séminaire de la Roche Guillon, c'était-à-dire depuis une quinzaine d'années. Comment trouver des définitions qui nous permettent d'avancer et de partager des objectifs ? Le nouveau mot magique c'est *PCI* (patrimoine culturel immatériel), mais c'est quoi ? Cela veut dire quoi ? Le mot *expérience, expérimentation* revient très souvent :

à quoi cela sert d'expérimenter si on ne transfère pas l'expérience ? Comment passe-t-on de l'expérience au droit commun ? Comment associe-t-on les habitants pour faire de la culture et comment prend-on en compte de la "culture" qui émerge d'un territoire ? Comment intègre-t-on, comme nous l'avons fait en Franche-Comté, des paroles de chasseurs dans une exposition de tableaux de Courbet qui portent sur la chasse ? Comment analyse-t-on et fait-on avec le *dissensus* qui peut en surgir ? Est-ce que cela participe à la vie de l'œuvre, est-ce que cela la qualifie ? Il y a aussi un certain nombre de choses que nous n'avons pas évoqué comme le numérique. L'émergence du numérique dans l'approche de la culture est aujourd'hui importante. Je pense aussi que le débat sur les outils vient trop rapidement. Les outils ne valent que par les fins que l'on se donne. Il faut trouver une dialectique entre les deux.

**Jean-Claude Martinez** (photographe indépendant)

La transmission m'intéresse beaucoup et en tant qu'ancien chef de projet, je pense que la principale qualité de ce métier est de savoir transmettre. Se désengager de son projet, en faire le deuil pour qu'il soit approprié et porté par les habitants.



**Marion Thiba**

J'ai un point de vue très différent du vôtre : je pense, par exemple, que le festival d'Avignon sans Jean Vilar n'aurait pas existé. De manière générale, les grands projets culturels sont portés par des individus, des personnalités, des sensibilités. Mais pour continuer sur la question de la transmission, au PNR de Camargue, ma collègue Estelle Rouquette, très investie dans la rénovation du musée de Camargue (elle en est la conservatrice-ethnologue), m'a confié qu'elle aimerait maintenant entreprendre *des Archives du sensible* sur son territoire. Je dois avouer qu'après avoir conçu les *Archives du sensible* ici à Narbonne, cela m'intéresserait maintenant, à l'inverse, d'envisager une muséographie qui aille avec, avec l'appui d'Estelle par exemple, qui pourrait bénéficier de son côté de mon appui pour son projet, si elle le réalise ? Le plus important, pour ce type de transfert mutuel, c'est la rencontre entre deux personnes, c'est l'empathie. "Rien ne se fait qui ne naît de la rencontre de deux idées, de deux volontés" comme l'a souligné le directeur de la DRAC Languedoc Roussillon, en ouverture de ce séminaire...

**Jean-Pierre Besombes-Vailhé**

Il ne faut pas opposer *naturel et culturel* mais il ne faut pas non plus opposer *patrimoine et action culturelle, ou création artistique*. Sinon tout ce qu'on a dit ne sert à rien ! Ces journées ont montré qu'il y avait des ponts et de la transversalité entre les approches et la vie d'un territoire.

**Eric Brua** (PNR Vosges du Nord)

Nous avons une tendance dans les parcs, utile mais parfois dangereuse, à nous poser des questions de légitimité sur notre existence. Il me semble que ni les législateurs ni les parcs ne remettent en question le principe que **les parcs ne sont pas des outils de mise sous cloche, mais bien des projets de territoires**. Cela a été très fermement dit lors des débats sur l'avenir des parcs. La question se pose peut-être quant à notre capacité à **mettre en œuvre nos utopies**. Les parcs restent des projets de territoire, librement consentis, j'insiste là-dessus car cela change beaucoup de choses par rapport à d'autres projets. Les parcs ont alors le droit d'utiliser des outils de protection stricts, ce qui est légitime. Ils peuvent utiliser ces outils mais ils ne sont pas l'outil. Je suis un peu surpris qu'on remette en question le fait ou non qu'un parc soit un territoire puisqu'à ma connaissance c'est la seule collectivité aujourd'hui dont le périmètre est basé sur une analyse très fine de la cohérence territoriale, au regard des critères patrimoniaux et culturels. Nous aurions tort de nous focaliser sur les outils, sans tenir compte de la base qui est le lien. **Oculter la dimension culturelle dans les projets de parcs serait suicidaire**. Si l'on considère la Charte des parcs comme un projet et non pas comme un outil, la dimension culturelle ouvre tous les champs. Nous avons un vrai travail de lisibilité à fournir, nous ne pouvons pas rester dans la théorie, il faut qu'elle se transforme en actes concrets. Je milite pour qu'au niveau régional, les parcs et les services de l'État travaillent sur un document-cadre qui décline le document stratégique

qu'est la Charte en objectifs stratégiques puis en objectifs opérationnels, et qu'on mène ce travail de manière décloisonnée. Nous pourrions même nous demander quelle direction régionale devrait être impliquée dans ce travail participatif pour que l'ensemble des services de l'État, au niveau régional, participent à cette réflexion. Normalement, la DREAL en est le coordinateur, chez nous elle fait bien le travail mais ce n'est pas un exercice facile à tenir dans le temps. Elle le fait quand on révisé les Chartes avec une consultation inter-services au niveau régional mais ne donne pas forcément lieu à la convention-cadre. Ce travail est utile et il imposera nécessairement un décloisonnement. Ce décloisonnement doit prendre sens car il est le fruit de l'analyse du projet de territoire. Je pense que ce document devrait exister, que nous devrions prendre le temps de le construire, que nous devrions avoir un référent au niveau régional qui connaisse bien le parc pour pouvoir le faire vivre au sein des différentes directions et la démarche doit être la même au niveau national. Jean-Philippe Gallet et moi-même avons été désignés pour faire remonter auprès de la fédération les propositions mais je n'ai pas mandat pour vous proposer des choses en retour. Mais mon opinion personnelle est de dire que le cadre est important et je pense qu'il est déficient au niveau national. Nous n'avons pas la bonne organisation au niveau de la fédération pour que le débat se porte correctement au niveau national et donne une bonne lisibilité. Il faudrait donc une commission, des élus qui suivent cela et avoir une interface avec le Ministère.

**Quand on part à l'étranger présenter les PNRs,**

**ils sont époustoufflés !** Nous avons beaucoup d'avance sur plein de sujets et nous perdons à ne pas la valoriser. Finalement en France, au regard des projets de territoire, les PNRs sont un outil exceptionnel, unique car c'est le seul qui permette d'expérimenter comme vous le faites. Il faut que soit reconnue au niveau national la capacité d'innovation des parcs dans le domaine de la culture et l'utilité de le faire.

**Delphine Christophe** (conservateur régional des Monuments Historiques, DRAC Languedoc-Roussillon)

Je vais faire du non-consensuel, mais ces propos n'engagent que moi... Je suis toujours un petit peu étonnée lorsqu'on me demande de travailler sur le territoire. Je suis conservateur régional depuis sept ans et j'aimerais savoir sur quoi j'ai travaillé avec mon équipe, si ce n'est sur le territoire. Je suis aussi étonnée lorsqu'on me dit qu'il faut rééquilibrer les choses. Il est difficile de déplacer les Monuments historiques ! Je m'occupe aussi de l'architecture et des Villes et Pays d'Art et d'Histoire, or là je vois mieux ce que peut être le maillage territorial et effectivement, nous travaillons tous les jours au rééquilibrage territorial. Nous travaillons aussi sur la question de la transmission, mais nous sommes commandés par les monuments que nous sommes amenés à gérer. Pour moi, avant de venir ici, les PNRs ce n'était pas grand chose, aujourd'hui je me rends compte que je peux peut-être utiliser ce réseau des PNRs comme j'utilise celui des Ville et Pays d'Art et d'Histoire pour un certain nombre d'activités. En revanche, les Chartes et



les conventions, on en crève ! Tous les jours, on nous envoie une nouvelle Charte en nous demandant de l'appliquer. Pour mettre en œuvre ces Chartes, il faudrait que mon équipe double ! Sinon nous n'avons pas le temps de mettre en place des Chartes. Moi je ne crois qu'aux projets...

### **Eric Brua**

Il y a peut-être un malentendu sur le terme de Charte, mais nous, nous crevons de ne pas en avoir ! La Charte des PNRs, c'est **le** document qui fonde le décret ministériel. Si vous n'avez pas de Charte, vous n'avez pas de classement. Tous les dix ans, il y a nécessité de la réécrire. Ce n'est pas une partie de plaisir, mais c'est un acte fondateur ! Il y a peu de collectivités qui ont ce niveau d'aboutissement en termes de projet de territoire.

### **Delphine Christophe**

C'est sûrement un bon outil parce que nous manquons de relais pour toucher un certain nombre de territoires. Les DRACs peuvent aussi impulser des projets, mais ces projets ne sont viables que si nous avons des relais. L'échange va dans les deux sens car il y a aussi des projets qui viennent vers nous et que nous pouvons soutenir. J'ai été sensible à ce qui a été dit, c'est-à-dire que les compétences que l'on peut trouver en DRAC ont été rappelées. Les PNRs me paraissent être un véritable relais de maillage et je pense qu'il serait intéressant que les PNRs puissent s'intégrer, lorsqu'ils ne le sont pas encore, dans des dispositifs ou des actions plus larges que nous mettons également en place. Je rejoins Marion Thiba, je crois aux projets et aussi aux personnes.

### **Marion Thiba**

C'est vrai que il y a quelques semaines Delphine Christophe ne savait pas ce que c'était qu'un parc, mais j'ajouterai que nombre d'habitants ici ne savent pas qu'ils vivent sur le territoire d'un parc ! Par exemple, nous n'avons pas encore de pancarte sur l'autoroute (cela fait dix ans que nous essayons de l'obtenir...), ce qui est quand même très important symboliquement et donne une existence visible par tous.

**Christophe Fenneteau** (conseiller action culturelle, publics et territoires, DRAC des Pays de la Loire)

Il me semble qu'à un moment donné, il faut aussi considérer que vos territoires sont légitimes. Ils sont fondés sur une Charte à partir d'une analyse fine du territoire, la dimension culturelle y est indéniable. A partir de mon expérience, si je compare les relations que nous avons avec des EPCI, des communautés de communes, syndicats mixtes, il manque souvent cette légitimité par rapport à la composition du territoire. Ce sont souvent des constructions politiques, Travailler avec eux sur l'élaboration d'un projet culturel de territoire prend plus de temps parce qu'il faut analyser ce territoire, alors qu'avec vous c'est déjà fait. Il me semble donc que **développer un projet culturel** de territoire avec un PNR est beaucoup plus simple. Sauf que vos parcs se trouvent parfois sur des entités administratives différentes, sur deux régions, deux ou trois départements, ce qui peut complexifier le rassemblement des différents interlocuteurs. Je peux comprendre alors que vous puissiez avoir besoin d'un outil qui formalise les relations

avec nous, mais je rejoins Delphine Christophe, et le conventionnement n'est pas systématiquement le bon outil pour collaborer ensemble. L'aide aux projets, nous pouvons y répondre par la mobilisation de l'expertise des équipes en DRAC, c'est alors plus facile de construire un projet et du coup la relation se fait de personne à personne.

**Philippe Hanus** (CPIE du Vercors)

Je me suis intéressé de près aux documents des journées fondatrices de Lurs dans le Luberon en 1967. Lors des débats, le naturaliste Philippe Traynard, réagissant aux propos du sociologue Henri Lefèbvre, se livre à un vibrant **plaidoyer en faveur de la jeunesse**, à resituer dans le contexte de la *pensée 68*, dont voici un court extrait : “Nous faisons un parc pour les hommes et surtout pour les jeunes. Si dans ce parc peuvent se trouver des chamois, tant mieux, si ce n'est pas possible, s'il faut sacrifier quelque chose, sacrifions le chamois pour sauver notre jeunesse !.... ” Aujourd'hui, en quoi peut-on apporter des outils aux jeunes pour penser leur rapport au monde ? Il ne faut pas abandonner cette question de la jeunesse dans les PNRs.

**Jean-Pierre Besombes-Vailhé**

Vous posez la question de l'action culturelle : qu'elle soit en milieu urbain ou rural, comment travailler avec les habitants notamment avec les jeunes ? L'action culturelle en faveur des jeunes ruraux existe et peut être développée. Pour en revenir à ce que disait Delphine Christophe, il faut quand même savoir que nous avons un ethnologue régional

qui a très bien fait vivre la politique du PNR de manière transversale au sein de la DRAC. A propos du partenariat institutionnel, il y a une chose qui n'a pas été dite, c'est que le partenaire avec qui travaillent l'État et les collectivités, c'est la Région. Pour les PNRs, leur interlocuteur est plus souvent la direction de l'environnement à la Région que la direction de la culture : il y a un souci à ce niveau là. Si vous avez une action à mener dans un partenariat État-collectivités, il faudrait commencer par cela. Enfin, vous l'avez dit, les PNRs sont identifiés au niveau international, la notion de parc naturel existe ailleurs, positionnée de manière différente. J'ai vécu une expérience avec le gouvernement indien qui est venu s'inspirer de notre méthode de travail avec le PNR des Pyrénées catalanes autour du train jaune, en vue de créer la zone tampon du train du Darjeeling classé UNESCO.

**Pascal Fruchon** (Conseil Général de l'Aude)

Je voudrais revenir sur la question du territoire, territoire d'intervention et territoire de représentations. Cela couvre beaucoup de choses, cela peut toucher à la médiation. Je trouve qu'on est parfois un peu prisonnier des typologies qu'évoquait Jean-Pierre Besombes. Se dire “on va s'adresser aux chasseurs” pour faire une médiation vis-à-vis de l'œuvre de Courbet, pourquoi cette typologie particulière ? Sur cette question de territoire, on peut aussi avoir des phénomènes de concurrence. Je ne suis pas sûr que ça aille plus vite de monter un projet de développement culturel avec un PNR qu'avec une collectivité territoriale. Il y a aussi un appétit pour des communes à intervenir sur





le champ culturel et cela peut recouper le territoire du PNR. Il y a donc parfois un double interlocuteur, une double ambition sur un même territoire qui relève de plusieurs institutions.

### ***Sophie Dransart***

Il a été dit des choses comme “la culture est indéniable dans les parcs”... Je témoigne à mon échelle personnelle : je trouve que cette dimension culturelle n'est pas si évidente que cela dans les discours. Au plan local, je sens qu'il y a un glissement vers une approche très gestionnaire des territoires et que la notion de projet d'idée a tendance à être supplantée. Même pour le patrimoine, il y a une tendance à le cantonner à des documents d'urbanisme. Je pense qu'il est très important de revenir au projet et de rappeler la dimension culturelle.

### ***Eric Brua***

Quand je dis que la Charte des PNR est un projet de territoire : pour aller plus loin, on impose aux Syndicats mixtes des parcs, au moment où ils la rédigent, d'obtenir l'engagement des différents acteurs du territoire. Dans chaque mesure de la Charte, on doit identifier quel acteur mettra en œuvre les objectifs. Considérer qu'une Communauté de communes qui porte un projet culturel dans un parc n'est pas un projet de parc est une erreur. Il ne faut pas aller vers un débat pour savoir si la commune est le maillon le plus simple pour mettre en œuvre un projet culturel sur un territoire de parc. Il faut se demander si c'est le maillon le plus pertinent et le plus cohérent avec la Charte. Avant, il y avait beaucoup moins

d'acteurs. Aujourd'hui, le cadre a changé et le projet reste le même. Le législateur donne au parc la responsabilité de conduire son projet de territoire avec les mêmes ambitions. D'où les outils de type convention, j'y reviens, parce que dire aujourd'hui que ce n'est qu'une question de personnes, alors cela veut dire que tout va bien et que rien n'empêche de travailler avec une DRAC ! En l'occurrence, si on est là aujourd'hui c'est parce que cela ne marche pas toujours. Dans les Chartes précédentes, il y avait une obligation de la part des services de l'État de décliner par une convention la mise en œuvre du projet de territoire par les services de l'État. Il faut quand même rappeler que les parcs ont hérité de la responsabilité de la mise en compatibilité de la charte avec les documents d'urbanisme. Il fallait donc nécessairement mettre en œuvre des partenariats. Aujourd'hui c'est plus simple puisque les services de l'État peuvent s'engager directement dans la Charte à la mise en œuvre d'un certain nombre d'objectifs. Je ne suis pas assoiffé de Chartes, mais à l'ouper le dernier maillon, n'est-on pas en train de nous tirer une balle dans le pied ?

### ***Jean-Philippe Gallet*** (PNR Verdon)

Le dernier maillon dont tu parles, il est aussi une façon de traduire la complémentarité des compétences, le fait que nous puissions apporter des compétences de terrain, de mobilisation des acteurs, de médiation. Nous pouvons aussi apporter des compétences d'ingénierie, car même si cela peut paraître plus simple de travailler avec des petites communes, elles n'ont souvent pas d'ingénierie, de services techniques. Il y a un vrai problème dans ces collectivités

pour construire et financer des projets. C'est là que nous pouvons travailler sur **la question de la complémentarité des compétences**. Ces conventions qui déclinent notre Charte, elles sont aussi une façon d'afficher ce partage de compétences, le partage des responsabilités et des moyens à mobiliser. En PACA, nous avons des conventions d'objectifs entre l'État, la Région, les départements et les parcs. En fonction du projet, chacun voit ce qu'il peut apporter. Pour finir, sur des territoires ruraux comme les nôtres, nous avons parfois la chance d'avoir plusieurs dizaines de monuments inscrits ou classés. Chez nous, ce n'est pas le cas, mais nous avons par contre une richesse extraordinaire en terme de petit patrimoine et si le parc ne s'en occupait pas, personne ne viendrait s'en soucier. Il y a un vrai travail à faire avec des compétences en DRAC sur d'autres types de patrimoines que les monuments historiques.

#### **Alain Daguerre de Hureaux**

Je vais donner un point de vue DRAC à plusieurs de ces éléments. Pour ce qui est vernaculaire, les petits éléments qui font l'identité des territoires, la DRAC ne peut pas gérer ni s'occuper de ce type de patrimoine. Nous n'en avons ni les moyens ni les compétences. C'est pleinement le rôle du PNR et on voit ici la complémentarité pour arriver à identifier et protéger ces éléments de patrimoine. Pour revenir un instant sur le problème des conventions, ce serait très bien une Charte qui réunirait les services de l'État, les parcs, les régions, les départements, pour que chacun s'engage sur des objectifs. Une DRAC est un service

déconcentré du ministère en région, qui n'a pas la possibilité matérielle de s'associer à un travail comme celui que vous évoquiez. Vous parlez de quatre ans pour rédiger une Charte, il faudrait alors que je dispose d'un conseiller de la DRAC pour suivre les PNR ! La structuration de notre équipe est plus pertinente en termes de conseil ou d'expertise, par rapport à des attentes exprimées sur des territoires. Nous sommes force de proposition, surtout là où nous allons identifier des zones blanches, mais nous ne portons pas les projets. Il faut avoir cela en tête sur la nature du partenariat entre les DRACs et les PNRs.

#### **Eric Brua**

Monsieur le Directeur, je vous rassure, la révision de la Charte c'est un travail de quatre ans tous les quinze ans, ce sont les parcs qui y travaillent beaucoup et les autres sont invités à débattre occasionnellement. Il faut que vous soyez là, comme vous l'avez dit : nous avons une parole différente, mais il faut qu'elle soit dite car elle nous est extrêmement utile. Il faut que nous ayons ces débats avec le territoire, c'est pourquoi il nous faut un partenariat clarifié par écrit ou par une instance, mais il ne peut pas être limité à la période de révision de la Charte puisqu'il y est imposé, je vous le rappelle. Comment s'organiser pour que les échanges dont on a tous reconnu aujourd'hui l'intérêt soient permanents ?



**Marion Thiba**

Je voudrais témoigner du fait que la DRAC s'est énormément investie dans le renouvellement de la Charte du parc de la Narbonnaise. Christian Jacquelin, l'ethnologue de la DRAC, a participé à toutes les commissions et pour moi il était un complice. Je pense que la complicité est à la base d'une collaboration. Si elle n'existe pas, je ne vois pas comment nous pouvons aller vite dans nos projets. L'empathie est une chose très importante dans le domaine culturel, comme le militantisme (donc le bénévolat...) dont nous faisons preuve par moments. Christian Jacquelin (parti à la retraite il y a un mois) m'aidait beaucoup, me rendait forte à une époque où la culture est menacée.

**Marion Lemaire** (PNR Morvan)

Je suis à la base géologue et maintenant chargée de mission écomusées et patrimoine. Pour moi, **le travail sur la culture, c'est aussi un travail sur les représentations** qu'on a sur le territoire. Il me semble que beaucoup de problèmes qui naissent sur nos territoires viennent de ces différences de représentations. Notre rôle, en tant que chargés de mission culture, est là. Au sein du PNR du Morvan, au niveau des écomusées, on était au départ investi dans la recherche mais petit à petit les recherches sont devenues secondaires et la culture est devenue quelque chose qu'on attribue aux loisirs, au tourisme. Je trouve cela dangereux de ne plus garder à l'esprit que **travailler sur la culture c'est travailler sur les représentations**. Quand j'entends sur mon territoire, que ce soit en interne ou pas, que les gens considèrent que le travail sur la culture et sur

le patrimoine c'est juste : *valoriser les savoir-faire du passé...* Le pendant, c'est : *le parc, c'est seulement l'environnement*. Une chose que j'attends du partenariat avec d'autres acteurs, DRACs ou autres, c'est de nous aider à diffuser dans les esprits cette idée que travailler sur la culture permet aussi **d'accompagner la mutation des territoires** et que ce n'est pas quelque chose de nostalgique.

**Gaëlle Le Floch** (PNR Boucles de la Seine Normandie)

Je veux réagir à ce qui vient d'être dit sur la relation entre nature et culture. Pour ma part, cela fait juste 18 mois que je suis au PNR, nous étions en dernière phase de négociation de Charte qui va être rédigée à la fin de l'année et nous avons beaucoup réfléchi au sein de mon pôle lien social sur ce qu'était le *plus* du parc. Nous avons identifié trois éléments qui définissaient notre parc : l'ingénierie, la polyvalence et la pluridisciplinarité, enfin le partenariat. Nous avons développé beaucoup de partenariats avec les collectivités locales. Nous sommes sur un territoire où les communautés de communes sont très fortes, elles ont la compétence culture et font tout mieux et plus vite que nous car les équipes sont plus nombreuses. Nous avons un label Ville et Pays d'Art et d'Histoire sur Rouen, avec une équipe aussi très dynamique. Nous ne nous sommes pas positionnés en concurrence mais nous travaillons ensemble, les partenariats fonctionnent très bien. Si je monte un projet culturel, je le monte toujours avec les communautés de communes, les communes, ou les labels, les départements ou la région. Nous n'avons jamais tout seuls, nous essayons de faire du maillage,

les collègues des autres institutions sont très réceptifs. Sur la relation nature/culture, quand nous montons un projet culturel, je le monte toujours avec un chargé de mission biodiversité ou aménagement du territoire. Cela permet à la culture de parler du territoire, de la biodiversité et aussi à mes collègues environnementalistes de toujours venir nous voir pour intégrer un volet culture, patrimoine à tous leurs projets. Cela crée une nouvelle dynamique très intéressante au sein de notre parc.

**Richard Sevcik** (président du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée)

Je remercie d'abord l'équipe du PNR de la Narbonnaise qui a travaillé pour ce séminaire. Je vais vous rappeler, puisque je pense être le seul élu ici, que **vosre premier partenariat - je m'adresse aux agents des parcs - c'est celui que vous devez avoir avec vos élus**. Vos élus sont chargés d'établir la politique qui est suivie par votre parc et vous êtes là pour l'appliquer, dans le cadre de la Charte. Je vous invite donc à le faire. J'ai entendu des choses très intéressantes, mais quand on parle de périmètre pertinent, nous, nous avons un périmètre qui n'est pas pertinent, qui est purement politique ! Selon leurs couleurs, des communes sont entrées ou non. Quand j'ai été élu Président de ce parc, c'était "Chronique d'une mort annoncée." J'ai été élu pour que les communes qui devaient entrer adhèrent (le CNPN avait dit que si elles ne rentraient pas, il n'y avait plus de parc) et pour militer pour que les communes qui devaient partir restent. Le PNR de la Narbonnaise a été créé

parce qu'un Conseil Régional de droite s'en est servi comme instrument contre un Conseil Général de gauche ! J'approuve et je partage tout ce qui a été dit pendant ces deux jours, les PNRs sont des instruments formidables et regardés de l'étranger comme exceptionnels. Mais n'oubliez pas ce partenariat avec vos élus, il est incontournable et je pense que dans la Narbonnaise, les élus que j'ai la chance de diriger ont une proximité avec les agents qui me convient. ■







Les salins de La Palme après les travaux de remise en état de marche

## CONCLUSION PERSPECTIVES

par **Alain Daguerre**  
**de Hureaux**, directeur de  
la DRAC Languedoc Roussillon

Les quelques mots qui suivent seront à la fois le reflet de certains des propos qui ont été exprimés ici, mais il me sera difficile de ne pas y glisser ma propre lecture de ces débats ! Un premier point qui a été évoqué et qui est sous-jacent à l'ensemble de ces discussions, c'est **l'articulation entre nature et culture**. Il me semble que cette articulation ou cette "opposition" a fait l'objet de nombreuses réflexions philosophiques, mais je conçois mal aujourd'hui une nature qui ne soit pas anthropisée, culturelle, comme

j'ai du mal à concevoir une culture qui ne soit pas une certaine forme d'expression de la nature. L'ensemble de ces deux données, dans leur articulation, permet d'identifier ce qui est au cœur de la problématique des parcs naturels régionaux : **la notion de territoire commun**. Ce n'est pas seulement un territoire, mais un lieu autour duquel une population trouve ou retrouve des **valeurs communes, une identité commune**. Il y a un lien très fort entre ces notions d'identité et de territoire. Si j'ai bien compris les finalités du parc naturel régional (bien que peu familier de l'histoire des PNRs) leur ancrage se situe dans des territoires qui sont avant tout des territoires ruraux et leurs objectifs initiaux étaient des objectifs de protection environnementale ou patrimoniale. Il me semble qu'aujourd'hui l'enjeu principal, même si les enjeux environnementaux sont encore importants et supposent une collaboration entre les différents services de l'Etat et les STAPS, est de **favoriser l'émergence et la reconnaissance d'une identité territoriale forte** par ceux qui l'habitent et cette notion n'est détachable en aucune manière de celle de culture.

### Quels partenariats entre DRACs et PNRs ?

J'ai entendu et je partage, à titre personnel, le point de vue de Marion Thiba : la qualité d'un partenariat est aussi et peut-être d'abord une affaire de rencontre et d'individus. C'est dans ce type de rencontre que les projets prennent corps, dans l'échange et dans le dialogue beaucoup plus que dans le dispositif, dont la France est friande. La DRAC est ainsi liée par d'innombrables chartes et conventions, contrats différents qui sont à mettre en œuvre dans le domaine de la culture. C'est sans doute très bien mais on aurait pu, à l'évidence, faire le même travail avec le parc naturel régional de la Narbonnaise sans convention.



Nous n'en avons pas eue pendant plusieurs années et nous avons pu travailler ensemble. La ministre de la culture et de la communication rappelait que son ministère a contribué plus que les autres à la réduction des dépenses publiques et les contraintes qui pèsent en terme d'effectifs dans les DRACs vont rendre de plus en plus difficile la multiplication des conventions, chronophage, qui dans un contexte tendu, rend difficile la concomitance de l'expertise et du conseil. Chaque convention suppose des semaines de travail, sans compter le temps indispensable à leur évaluation.

Dans les interrogations que j'ai entendues, j'ai beaucoup entendu parler d'outils. A titre personnel, j'ai un goût pour la menuiserie. Quand je m'interroge sur un outil, c'est toujours en me disant, qu'est-ce que je veux faire ? Je ne me demande jamais quel outil je vais prendre ; c'est en fonction de la finalité du projet que j'essaie de trouver un **outil approprié**. Il me semble que l'outil est certes le prolongement de la main, mais aussi de la pensée. Interroger l'outil n'est sans doute pas la bonne interrogation.

J'ai également beaucoup entendu parler **d'expérimentation** non sans une certaine perplexité. J'essaie de me souvenir de ce qui était arrivé au physicien quand une pomme est tombée devant ses yeux. Vous conviendrez qu'il n'a absolument pas expérimenté ; il a constaté qu'une pomme tombait, puis s'est interrogé sur la nature de la force qui fit tomber la pomme. Le jour où il a pris une deuxième pomme et qu'il a essayé de la faire tomber, là il a fait **une expérience** qui vise à vérifier quelque chose. Est-ce qu'on est vraiment, quand on parle de projets culturels ou d'actions culturelles dans des parcs naturels régionaux, dans le domaine de l'expérimentation ? Je ne le crois pas. Si c'est pour démontrer que la culture est utile, je crains qu'on ait quelques années de retard. Cela fait longtemps que nous savons que la culture est créatrice de lien social, qu'elle contribue au mieux vivre ensemble, à la prise en compte des identités et au respect d'autrui. Ces données sont largement acquises. Expérimenter ne me paraît pas être le bon mot d'autant que, si je vous ai bien entendus, chacun de vos territoires, sur l'ensemble des parcs naturels régionaux qui sont présents, sont bien des territoires avec des spécificités propres. **Aucun de ces territoires n'est interchangeable**. Donc, quel est réellement l'intérêt d'une expérimentation au sens propre du mot, à partir du moment où elle ne sera pas reproductible ? Si expérimentation est entendue comme **nouveauté**, nous entrons dans le cadre de la rencontre entre des créateurs, des individus, des gens qui portent des projets et vous, les interlocuteurs des parcs.



Nous n'avons pas à nous enfermer dans des dispositifs. J'entendais hier mon collègue et ami François Duval faire la liste des différents types de résidences qui existent aujourd'hui ; rassurez-vous, elle n'est pas limitative, on a le droit d'inventer de nouvelles manières d'agir sur le terrain et c'est en fonction de la réalité des territoires, en fonction des interlocuteurs que les projets prennent corps. J'ai entendu aussi une interrogation sur le **numérique**, et il me semble que le mot n'a pas été beaucoup prononcé. Ça fait partie des mots-wagon du vocabulaire culturel. Nous essayons de promouvoir le numérique qui me paraît être pour le coup réellement un outil : c'est une fois que la finalité est maîtrisée que l'on décide ou non d'y recourir. La question du numérique ne semble pas, de mon point de vue, être une question centrale mais elle ne peut bien sûr être négligée en terme d'outil de diffusion, voire de création.

**Ce qui peut favoriser, rendre efficace, un bon partenariat entre DRAC et PNR, c'est tout d'abord le partage de la connaissance du territoire.** Nous avons des points de vue qui sont par définition différents, parce que nous ne sommes pas placés du même endroit, nous ne voyons pas la même chose. Dans un PNR, vous avez la chance d'être dans un territoire qui s'est constitué sur la base du volontariat. En DRAC, nous appréhendons ces territoires d'un peu plus plus loin. Nous n'en avons une connaissance que fragmentée et surtout extérieure. Certes, notre conseiller référent, Jean-Pierre Besombes-Vailhé lit et participe à la rédaction des chartes. Mais rien ne remplace la rencontre qui permet de trouver des résonances avec nos propres actions, nos propres axes de travail. Nous avons des compétences en termes de partenariat qui, me semble-t-il, sont irremplaçables pour vous. Vous pouvez venir nous voir, par exemple, avec un projet d'intervention d'artiste, parce que vous n'allez pas forcément bien identifier à qui vous adresser, comme metteur en scène, écrivain artiste... C'est là, je crois, que **la DRAC a un vrai rôle de conseil et d'expertise.** Certes, on peut passer à côté mais il n'y a qu'avec la fréquence de la rencontre, le dialogue, votre capacité à nous faire partager votre connaissance de vos territoires, que nous arriverons à **construire un partenariat efficace.**

La DRAC gagne au contact des PNRs, et hormis la nature des relations très particulières qui se sont nouées entre le PNR de la Narbonnaise et la DRAC Languedoc-Roussillon, à travers les personnalités de Marion Thiba et de Christian Jacquelin, il faut quand même constater qu'il n'en va pas de même de tous les PNRs de la région. Pour une part d'entre eux, les relations sont plus épisodiques ! Je suis donc obligé de faire un constat pragmatique, si vous ne venez pas nous voir avec des idées et des projets, il nous sera difficile de créer les conditions de cette rencontre.



La qualité d'un partenariat est fondée, je l'ai dit, sur la rencontre de volontés convergentes, et nous y gagnerons tous car elle ouvrira la voie d'une connaissance différente de nos territoires. **Le PNR est un outil qui peut permettre à la DRAC d'accomplir plus pertinemment un ensemble de missions qui lui sont confiées**, des missions territoriales d'aménagement du territoire, de développement de la culture sur les territoires, d'accès à la culture. Dans les territoires identifiés au sein des PNRs, ce n'est pas forcément la culture avec un "grand C", celle portée par l'ensemble des conseillers sectoriels d'une DRAC qui est à l'œuvre, ce n'est peut-être pas non plus tous les aspects d'une culture donnée mais seulement ceux qui sont pertinents au regard du territoire qui est le vôtre.

Pour résumer, quelle appréciation générale porter sur notre action conjointe (ici en Narbonnais) durant ces 3 dernières années ? Nous pouvons retenir quatre axes principaux : une collaboration exemplaire fondée sur un rapport privilégié entre des personnes ; un fonctionnement efficace avec le Comité d'experts mis en place ; une approche innovante et féconde autour du patrimoine ethnologique et immatériel ; une véritable politique de restitution par des publications et un site internet de qualité. Quelles améliorations envisager pour optimiser notre partenariat ? Quelles priorités retenir pour les trois prochaines années de mise en œuvre de la Charte (2014-2016) ? Le travail doit être poursuivi en s'appuyant sur l'expertise du comité et sur une collaboration renforcée avec tous les secteurs de la DRAC dans le cadre de la charte de développement culturel pour un élargissement des publics.■



**Annexes /  
programme  
liste des participants**

### **DECOUVERTE DU TERRITOIRE**

Tour des étangs, visite d'un site patrimonial : les Salins de Gruissan

### **OUVERTURE DU SEMINAIRE**

Accueil de Monsieur le président du PNR de la Narbonnaise, Richard Sevcik

Intervention de Monsieur le directeur de la DRAC-Languedoc Roussillon, Alain Daguerre de Hureaux

## **I- LE CONTEXTE ACTUEL**

par Jean-Philippe Gallet (co-directeur du PNR du Verdon) représentant la fédération des parcs naturels régionaux

## **II- QUELQUES COLLABORATIONS ACTUELLES**

### **Exemple d'un Parc :**

- **Regard réflexif sur une vingtaine d'années de collaboration DRAC-PNR Ballons des Vosges** par Noël Barbe, ethnologue (DRAC Franche-Comté et Institut Interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain) et Brigitte Herbertz (PNR)

### **Exemple d'un Parc :**

- **Le projet inter-parcs (Lorraine, Monts d'Ardèche, Pilat et Vercors) "paysages industriels", une approche artistique et ethnologique qui questionne les relations Parcs/DRAC**, par Marina Chauillac, ethnologue (DRAC Rhône-Alpes et Institut Interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain), Axel Martiche (PNR Pilat), Philippe Hanus (CPIE)

### **Exemple d'un Parc :**

- **La conservation mutualisée des musées des Vosges du Nord** par Eric Brua (PNR VDN)
- **La problématique Parc/ Pays d'art et d'Histoire à travers la candidature du Pays Haut-Languedoc-vignobles** par Corinne Roger, directrice du PHLV
- **La place de l'inventaire** par Bruno Malinverno, inspecteur général (MCC)
- **L'enquête actuelle STAP/PNR** par Hélène Riblet, inspectrice générale (MCC)

### **Exemple d'un Parc :**

- **Les Bistrots du Massif central** par Julia Steiner (IPAMAC) et Cécile Kohut (PNR Millevaches en Limousin)
- **La place du spectacle vivant** par François Duval, conseiller pour le théâtre et la danse (DRAC Languedoc-Roussillon)

### **Exemple d'un Parc :**

- **La Narbonnaise, un territoire d'expérimentation moderne** par Fabien Bergès, metteur en scène et Marion Thiba (PNR)

### **Exemple d'un Parc :**

- **le diagnostic artistique en Haute Vallée de Chevreuse** par Sophie Dransart (PNR)

### **EN SOIREE**

Dîner à l'abbaye de Fontfroide + visite abbaye et des deux grands panneaux peints par Odilon Redon sur place en 1910, Le Jour et La Nuit

Vendredi 8 novembre

## **SUR QUOI REFONDER UN PARTENARIAT AU NIVEAU NATIONAL ?**

Introduction par Isabelle Dufour-Ferry, chargée de mission Culture-Territoires ruraux (MCC)

DISCUSSION

### **Quelques pistes de réflexion :**

Territoires et publics par Jean-Pierre Besombes-Vailhé, conseiller Action culturelle, politique de la ville et publics spécifiques (DRAC Languedoc-Roussillon)

#### **Exemple d'un Parc :**

- Caps et Marais d'Opale, la participation des habitants par Philippe Godeau (PNR)

#### **TABLE RONDE ET DISCUSSION**

avec les points de vue croisés des représentants de l'État, de la Région, du Département, des parcs

#### **CONCLUSION ET PERSPECTIVES**

par Alain Daguerre de Hureaux.

---

#### **CONTACT ORGANISATION,**

Marion Thiba, chargée de mission Culture et patrimoine au PNR de la Narbonnaise

m.thiba@parc-naturel-narbonnaise.fr

04 68 42 70 45t

## Participants au Séminaire

### PNRs

Alain PEREA	Narbonnaise	Directeur
Eric BRUA	Vosges du Nord	Directeur et référent du Réseau Culture à la Fédé des Parcs
Jean-Philippe GALLET	Verdon	Co-directeur et référent du Réseau Culture à la Fédé des Parcs
Marion THIBA	Narbonnaise	Chargée de mission Culture et Patrimoine
Brigitte HERBERTZ	Ballons Vosges	Responsable du pôle “culture, pédagogie, vivre ensemble”
Sophie DRANSART	Vallée de Chevreuse	Chargée de mission Patrimoine et Culture
Audrey ZORZAN	Verdon	Chargée de mission Culture
Roxanne WILHELM	Grands Causses	Chargée de mission Développement culturel
Philippe HANUS	CPIE-Vercors	Chargé d'études histoire
Armelle BOUQUET	Vercors	Chargée de mission Culture et Patrimoine
Axel MARTICHE	Pilat	Responsable Pôle Tourisme Education Culture et Coopération
Julia STEINER	IPAMAC Parcs	Chargée de projets du Massif Central
Cécile KOHUT	Millevalches en Limousin	Chargée de mission Développement culturel
Philippe GODEAU	Cap et Marais d'Opale	Responsable Pôle Patrimoine culturel et Vie des territoires
Nils BRUNET	Causses du Quercy	Direct adjt pour Développement, l'aménagement et de la Culture
Caroline BESSET	Montagne de Reims	
Christelle BULOT ou QUENIOT	Loire Anjou Touraine	Chargée mission dév culturel ou directeur adjoint
Christelle FRAU	Pyrénées catalanes	Chargée de mission patrimoine culture et catalanité

**PNRs** (suite)

Elen GOUZIEN	Vosges du Nord	Chargée de mission Service des publics des musées
Gaëlle LE FLOC'H	Boucles de la Seine Normande	Responsable de la mission Culture et Patrimoine
Emmanuelle VIN	Chartreuse	Chargée de mission Patrimoine culturel
Silvia ALA	Massif des Bauges	Chargée de mission patrimoine culturel
Marie BAT	Narbonnaise	Maire de Bages Coprésidente Commission Culture PNR Narbonnaise
Nicole CATHALA	Narbonnaise	Élu de Narbonne Coprésidente Commission Culture PNR Narbonnaise
Adrien COUTENCEAU	Pyrénées ariégeoises	Chargé de mission patrimoine bâti et paysage
Séverine CASASAYAS	Pyrénées catalanes	Directrice
Marion LEMAIRE	PNR Morvan	Attaché de conservation, resp écomusée
Philippe HOELTZEL	Morvan	Chargé de mission Patrimoine et Architecture
François-Xavier BRIDOUX	Oise – Pays de France	Chargé de mission Patrimoine historique et culturel
Thibault ROY	Avesnois	Assistant d'études patrimoine bâti

**DRACs**

Alain DAGUERRE DE HUREAUX	Languedoc Roussillon	Directeur
Jean-Pierre BESOMBES VAILHE	Languedoc Roussillon	Politique ville publics
François DUVAL	Languedoc Roussillon	Théâtre Danse
Noël BARBE	Franche Comté	Ethnologue





**DRACs** (suite)

Xavier FEHRNBACH	Languedoc Roussillon	Conseiller Musées
Marina CHAULIAC	Rhône-Alpes	Conseillère à l'ethnologie
Delphine CHRISTOPHE	Languedoc Roussillon	Conservatrice régionale des MH
Gaël TOURNEMOLLE	Bourgogne	Correspondant Architecture et espaces protégés
Michel PRESTREAU	Bourgogne	Adjoint au Drac pour les patrimoines, conservateur régional de l'archéologie
Dominique-Agnès MASSON	Centre	Adjointe au responsable de la MICAP, Conseillère pour le patrimoine urbain et paysager, Correspondante pour le patrimoine mondial
Yvon HAMON	Midi Pyrénées	Conseiller pour l'ethnologie
Céline FABRE	Bourgogne	Éducation Artistique et action culturelle
Henri GAY	Languedoc Roussillon	Conseiller au livre et à la lecture
Christophe FENNETEAU	Pays de la Loire	Conseiller pour l'action culturelle, chef du service du développement des publics et des territoires

**MINISTERE**

Bruno MALINVERNO	MCC mission Inspection	Inspecteur général des patrimoines DGP/IDP - Inventaire des patrimoines
Jean DAVOIGNEAU	MCC Général	chargé de mission Mission Inventaire du Patrimoine Culturel
Isabelle DUFOUR FERRY	MCC Secrétariat général	Chargée de mission Culture et Territoires ruraux
Hélène RIBLET	MCC Inspection des patrimoines	Inspecteur général collègue AEP (architecture, espaces protégés)
Philippe VERGAIN	MCC - DGP/Service du patrimoine/	Mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel (sous-directeur)

**MINISTERE** (suite)

Etheline BOURQUEMESTRE	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie	Adjointe au chef du bureau de l'information préventive, coordination et prospective (direction générale de la prévention des risques )
Dominique SICOT	MCC Direction générale de la création artistique	Chargée de mission Bureau de l'Éducation Artistique et des Pratiques Amateurs
Alain LUCCHINI	MCC Direction générale	Service des ressources humaines

**AUTRES**

Fabien BERGES	Spectacle vivant	Metteur en scène et directeur du Théâtre de Clermont l'Hérault
Pascal FRUCHON	Département de l'Aude	Chef Service Culture et Sports
David PENIN	Parc national des Pyrénées	Chargé de mission Culture
Mireille FRANC	Narbonne	Ville d'art et d'histoire

**AUDITEURS LIBRES**

André BEDOS	Élu culture	Gruissan
Marc MEDEVIELLE	Photographe	Peyriac-de-Mer
Jean-Claude MARTINEZ	Photographe	Béziers
Virginie GENET	Animatrice	Vinassan
Marianne FILLOUX-VIGREUX		

**EXCUSES**

Delphine PANOSSIAN	PNR Cap et Marais d'Opale	Chargée de mission Patrimoine Culturel
Stéphanie POUPLIER	PNR Périgord Limousin	Chargée de l'Action Culturelle
Colette DREAN	DRAC Nord Pas de Calais	



**EXCUSES** (suite)

François POUTHIER	Université de Bordeaux Montaigne Ades Cnrs UMR 5185	Doctorant (La place de la culture dans les PNR, contribution ou condition du développement territorial) et chargé de cours
Daniel FABRE	LAHIC- EHHSS	Ethnologue
Christian HOTTIN	MCC Direction générale des patrimoines	Adjoint au chef du département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique
Audrey LEGENDRE	PNR Scarpe Escaut	Chargée de médiation éducative et culturelle
Marie-Françoise PERRET	PNR Monts d'Ardèche	Chargée mission Culture et Patrimoine

**Lieux du séminaire :**  
Salle des Synodes,  
Palais des Archevêques de Narbonne - mairie actuelle  
Auditorium Jean Eustache,  
médiathèque du Grand Narbonne

**Photographies des paysages  
du territoire du PNR de la Narbonnaise  
en Méditerranée :** Marc Médevielle

**Décryptage, transcription  
des interventions :** Chloé Cally

**Relecture :** Marion Thiba

**Mise en pages :** Claudine Mapella  
**Impression :** Imprimerie De Bourg, Narbonne, 2014

